

0203

73-3



L'ECONOME
POLITIQUE.

L'ÉCONOME
POLITIQUE.

PROJET

*Pour enrichir et pour perfectionner
l'Espèce Humaine.*

Prix 26 sous broché.



A LONDRES,
et se trouve à PARIS.

Chez { MOREAU, rue Galande.
PISSOT, quai de Conti.
KNAPEN, au Palais.
BROCAS et HUMBLLOT, rue saint
Jacques.

M. DCC. LXXIII.



P R E F A C E.

NE vous attendez pas, ami lecteur, a me voir a genoux dans une préface pour vous demander grace en faveur de mon livre; je l'ai fait pour instruire mes compatriotes, et je me persuade qu'il fournira des vues nouvelles toutes relatives au boneur de notre espèce. S'il vous agree tel qu'il est, et que vous y trouviez des leçons utiles, des-lors mes vœux sont remplis; mais, si vous etes si éclairé que vous n'y puissiez

ij *P R E F A C E.*

rien apprendre, c'est encore mieux, mon cher Lecteur, je vous en estime et vous en aime davantage.

Presque tous les homes au-dessous de leurs besoins, se plaignent de leurs embarras et de leurs détresses. La plupart font les derniers efforts pour éviter les atteintes de la misere; les autres ne s'empressent guere moins pour accroître leur opulence. Cependant il en est peu qui parviennent a leurs fins, parce qu'ils ignorent la vraie route qui peut y conduire. J'entreprends de la montrer cette route peu co-

P R E F A C E. *ijj*

nue, qui mene a l'aisance publique et particuliere. C'est le but que je me propose dans ce petit ouvrage, qui du reste, n'est point une production faite a la hâte, mais ou j'ai mis au contraire toute l'aplication dont un home instruit est capable. Laisant donc a d'autres le récit des révolutions anciennes ou modernes, l'histoire des potentats et des conquérans, toujours, hélas! trop célébrés pour le maleur des homes; laissant aux litérateurs et aux savans l'etalage pompeux de la science ou de l'erudition, je

P R E F A C E.

me suis particulièrement attaché a la discussion des matieres economiques ; je les ai beaucoup approfondies, et j'espere apprendre a tout homme laborieux, le vrai secret d'écarter la misere et de parvenir a l'aisance.

La rapacité secondee de l'artifice et du mensonge, est presque le seul moyen d'enrichissement qui soit usité de nos jours. Les moyens que je propose pour la même fin, sont bien différents ; ils sont également surs et légitimes. Du reste, c'est sur tout aux jeunes gens que j'adresse

P R E F A C E. U

mes préceptes : on ne leur présente d'ordinaire que des objets assez futiles ; aux uns des études ennuyeuses de grammaire, d'histoire, de poésie, etc. ; aux autres des arts de gentillesse et de luxe ; a tous chacun suivant sa portée, l'ambition de briller et de plaire. La jeunesse infatuée, nourrie de ces frivolités, ne se livre ensuite qu'avec peine a des vues plus sérieuses, a des occupations plus importantes ; et de-la que d'excès et de vices, que de miseres et de chagrins ne résulte-t-il pas dans la société?

vj *P R E F A C E.*

C'est pour prévenir tant de maux que j'expose ici des objets plus intéressans ; objets d'une sage économie qui devient chaque jour plus indispensable pour toutes les conditions et pour tous les âges. Ici les jeunes gens remarqueront avec surprise, et sans doute avec plaisir, les prodigieuses ressources du travail et de l'épargne, et en conséquence, l'on peut espérer de voir un jour parmi eux, une pratique non moins possible que désirable ; je veux dire un débat d'honneur, et d'émulation à qui montre-

P R E F A C E. vij

ra plus de courage contre la peine, plus de fermeté contre le plaisir ; à qui travaillera le plus, à qui dépensera le moins ; en un mot, à qui s'enrichira davantage, et par les voies les plus innocentes.

Un tel sujet n'est constamment ni relevé ni favorable à l'éloquence, je ne sais même si quelques délicats ne le regarderont pas comme ignoble ; mais je sais qu'il peut beaucoup influencer sur la félicité publique, et sur l'opulence nationale ; et j'ose prédire enfin, que ceux qui en feront leur étude, y trouveront

viiij *PREFACE.*

d'infailibles ressources pour s'avancer eux-mêmes, en contribuant au boneur des autres.

Mon but n'est pas au reste d'exciter la soif des richesses, mais d'instruire les peuples sur leurs vrais intérêts, et de les conduire par la voie du travail et de l'épargne à un genre de boneur sortable à leur condition, et nécessaire au bien général : le tout enfin, dans la vue de banir la misere, et de multiplier les moyens de bienfaisance. Nous vivons dans un siècle où le désintéressement et la

PREFACE. ix

générosité sont presque inconus; peu s'en faut même qu'ils ne soient devenus impraticables. N'en acusons point la corruption de notre cœur, n'acusons que l'augmentation de nos besoins, à quoi les plus riches ne satisfont qu'à peine. Cette circonstance a tellement corrompu nos sentimens et nos mœurs, que les homes dailleurs les plus polis, paraissent insensibles aux miseres de leurs semblables. Quel plaisir néanmoins de porter la consolation dans le sein des maleureux! Mais hélas!

✻ P R E F A C E.

c'est une douceur que nous ne goutons plus guere, parce que notre luxe nous l'interdit presque toujours. Voila proprement le désordre auquel je voudrais remédier. L'ouvrage que je présente est donc uniquement consacré a l'economie vertueuse, a la recherche pratique des moyens les plus efficaces pour nous assurer l'aisance et la quiétude, et pour nous rendre généreux et compatissans. Puisse-t-il doner a tout un peuple du gout pour la vie sobre et laborieuse, de l'éloignement pour la vie mole

P R E F A C E. ✻j

et dissipée ; et puisse-t-il opérer ainsi d'heureux changemens dans nos fortunes et dans nos meurs.

ERRATA.

ON ne trouvera guere dans cet écrit de fautes considérables d'impression; mais on y remarquera quelques licences de nouvelle orthographe, que bien des gens n'approuveront peut être pas. Sur cela come sur autre chose, nous les laisserons dans leur opinion sans nous en inquiéter. Nous avons préféré, à l'exemple de nos célèbres modernes, une maniere d'orthographe plus conséquente et plus analogue aux sons que n'est l'orthographe ordinaire. Celle-ci toute hérissée de caracteres et de signes inutiles, embarasse la plupart des lecteurs, sur tout les étrangers amateurs de notre langue. On nous y laisse de vieilles traces d'une prononciation qui n'est plus d'usage; de même que de prétendues indications d'etimologie qui n'éclaircissent ni les savans ni les ignorans. Ce sont là des observations futiles et mal entendues; ou pour parler plus juste, ce sont des superstitions littéraires que notre siècle doit proscrire. On espère donc que les gens raisonnables nous passeront le peu de licences que nous avons prises, d'autant mieux que nous n'avons rien négligé à d'autres égards pour donner une édition des plus nettes et des plus exactes.

L'ECONOME



L'ECONOME POLITIQUE.

PROJET

POUR enrichir et pour perfectionner
l'espece humaine.

PREMIERE PARTIE.

C'EST une question de savoir, si le nombre des homes pris en totalité, augmente ou diminue dans la suite des siècles. Plusieurs savans qui ont traité cette matiere pretendent que la terre est aujourdui beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'était, par exemple, au tems d'Alexandre; et ils en apportent des raisons bien

A

plausibles. Je n'entreprends point de résoudre cette question, que je crois plus curieuse qu'intéressante; je vais me livrer à des recherches qui nous touchent de plus près, et qui me paraissent plus dignes de m'occuper.

On n'avait jamais tant parlé qu'on l'a fait depuis quelques années de la multiplication des sujets. Cet objet de politique est devenu des plus à la mode; et véritablement il intéresse toutes les puissances; mais, peut-être, n'en est-il aucun dont il faille s'inquiéter moins. La nature tend assez d'elle-même à la propagation sans aucun secours étranger; il s'agit seulement de n'y pas mettre obstacle, et de sekunder ses vues à propos. Pour cela, remontons à la source des vrais

biens, des biens fisiques et réels; et cherchons, avant tout, le secret de les multiplier à proportion de nos besoins. Attachons les peuples aux travaux utiles, et plutôt aux arts de nécessité qu'aux inventions du luxe; bientôt la population s'augmentera parmi nous: mais, après tout, visons encore plus au perfectionnement de l'espèce humaine, qu'à l'augmentation numérique des individus.

J'observerai donc à cette occasion, qu'au lieu de tenir dans le célibat tant de sujets propres au mariage, tels que sont les soldats et les domestiques, presque toujours non mariés, il faudrait faire de ces deux conditions une pépinière toujours végétante pour la société conjugale.

4 L'ÉCONOME
 le. Au reste, come la capacité
 fisque ne suffit pas seule ici, et
 qu'il faut pourvoir a une subsis-
 tance necessaire, et souvent em-
 barassante, je done dans un me-
 moire exprès des moyens effica-
 ces et bien demontrés pour pro-
 curer a tout soldat qui aura servi
 dix ans des encouragemens et des
 facilitez pour se metre en mé-
 nage, et c'est ce qu'on pourra
 voir dans la suite.

Quant aux domestiques dont
 il s'agit ici particulierement, je
 dis qu'il est possible de leur as-
 surer un etablissement sortable;
 et cela dans un age encore pro-
 pre a l'himénee. Il faudrait a
 cette fin une regie perpetuelle
 dans le royaume, ou, si l'on veut,
 une ou plusieurs compagnies
 pour recevoir la meilleure partie

POLITIQUE. 5
 de leurs gages, les trois cinquié-
 mes, par exemple, et pour ex-
 ploiter ces fons sous la protec-
 tion du gouvernement et a l'a-
 vantage des parties intéressées.
 Par cet arangement, les domes-
 tiques, plus réglés et plus éco-
 nomes, seraient en même tems
 plus atachés a leurs maîtres; ou-
 tre qu'ils se verraient de bone
 heure une fortune honête, qui
 les mettrait en etat d'entrepren-
 dre quelque chose d'utile a la so-
 cieté; le même arangement se-
 rait favorable aux jeunes travail-
 leurs, manouvriers, fabricans,
 etc., tant pour parvenir aux maî-
 trises que pour les autres avan-
 tages qu'on peut tirer du travail
 et de l'economie.

Forcerait-on ces petits parti-
 culiers a livrer telle quotité de
 A iij

leurs gains ? C'est ce que je n'ose décider : en général je ne voudrais aucune contrainte. Ce n'est pas qu'il ne fût à désirer pour les domestiques, les ouvriers, etc., qu'on les mît dans l'heureuse nécessité de s'assurer quelque ressource pour l'avenir : en effet, le malheur de ces gens-la, c'est que n'ayant pas communément le courage, ni même la pensée d'économiser ; ils prodiguent leurs gains en folles dépenses. La passion du jeu, du vin, du tabac, le goût des parures et des superfluités les entraînent, parce qu'ils ne sont ni assez fermes, ni assez éclairés pour lutter contre le torrent ; et enfin la vieillesse qui survient les trouve ordinairement exposés à toutes les horreurs de la misère.

Quoiqu'il en soit, posons qu'un jeune garçon, une jeune fille se mette en service à quinze ans faits, c'est-à-dire, au commencement de sa seizième année ; on sait que plusieurs s'y mettent encore plutôt. Prenons pour les gages un taux médiocre, une année comme de quatre-vingts francs, et supposons qu'on en préleve les trois cinquièmes faisant quarante-huit livres, pour les mettre en rente. Cette somme payée par le maître, et remise à l'hôtel de ville, ou encore mieux à quelque compagnie solide et commerçante portera set et demi pour cent d'intérêt viager ; mais intérêt qui demeurera entre les mains des prêteurs pendant le cours de vingt ans, et qui servira pour grossir le capital ; si ce n'est que

8 L'ÉCONOME

le bailleur vienne à se marier avant ce terme ; auquel cas on lui fera , s'il le veut , la rente des fons qu'il aura livrés , à la condition des set et demi pour cent pendant les premiers vint ans.

Quand il est question d'effectuer quelque entreprise importante et nationale ; on est embarrassé , dit-on , pour avoir des homes ou des bras , tandis que l'on voit de toutes parts des sujets qui languissent dans l'inaction , ou qui sont inquietés sans cesse dans l'exercice de leurs talents ; mais on est encore plus embarrassé pour trouver des fons pecuniaires : la nouvelle disposition en fournira de perpétuels et d'abondans à des conditions favorables aux intéressés ; et avec cette facilité non moins

POLITIQUE. 9

désirable que rare , savoir qu'on recevra l'argent des particuliers en tout tems et en si petite quantité que l'on voudra , ne fut-ce qu'un ecu de six livres ; après qu'on aura reçu de quelcun plusieurs petits articles , on en fera l'adition à la St. Jean et à Noël , et le tout comencera des-lors à lui porter intérêt.

Aujourd'hui , pour se faire des rentes , il faut fournir tout-à-la-fois des somes considérables que les petites gens ont bien de la peine à rassembler. Il se passe donc plusieurs anees avant qu'ils aient economisé un fons présentable ; et pendant ce tems là , ils trouvent mille ocasions de dissiper leurs epargnes. Le jeune-home entraîné par le torrent , par l'exemple des ames faibles , ou-

blie que les maîtres du monde n'avaient jadis ni montre, ni pendule, ni sucre, ni café, ni tabac; ce jeune homme souvent sans biens et sans talens, au lieu de mettre sa gloire et son courage à mépriser toutes ces futilités, se passionne au contraire pour elles, et il prodigue pour se les procurer, un argent qui devrait servir de fondement à sa fortune. La jeune fille de même ne pouvant livrer son louis ou son écu à une banque qui n'est pas ouverte pour le recevoir, achète quelque parure ou quelque bijou, qui ne lui fait pas un revenu pour la vieillesse. Il suit enfin du peu de commodité qu'ont les travailleurs pour placer leurs gains utilement, et du peu d'instruction qu'ils ont sur ce sujet, qu'ils

sont presque toujours hors d'état de rien amasser pour l'avenir.

Au contraire, par les facilités annoncées dans ce mémoire, l'homme attentif à ses vrais intérêts élèvera bientôt l'édifice d'une fortune proportionnée à son état; il sera sur de jouir dans sa vieillesse, et il aura l'agréable conviction que s'il ne laisse pas aux siens des fons considérables, il leur laissera, ce qui suffit, l'encouragement du bon exemple, et le moyen certain de s'avancer comme lui par le travail. L'aisance, en un mot, suivra constamment l'homme laborieux; tandis que le paresseux aura plus souvent à redouter la disette.

Voilà justement ce que le public devrait le plus désirer, s'il

12 L'ÉCONOME
 entendait ses véritables intérêts. En effet, à le bien prendre, c'est un mal, au moins dans les basses conditions, de laisser une fortune à ses descendants, non pas peut-être pour tel individu pris séparément ; mais pour la société prise en général. Un père de l'espèce dont il s'agit, fait de puissants efforts pour élever les siens au-dessus de son état ; souvent même dans la fureur de s'agrandir, il se livre à des injustices qu'il ne cométrait pas pour un bien-être viager : quoi qu'il en soit, il tire sa postérité de la classe des travailleurs ; et qu'en arrive-t-il après tout ? il en fait le plus souvent une famille inutile.

Cependant, que doit souhaiter la patrie ? Que doit souhaiter chaque citoyen ? Qu'un père

POLITIQUE. 13
 laisse à tous ses enfans une bonne éducation, avec un moyen sûr de vivre à l'aise en travaillant, & de goûter ensuite dans une heureuse vieillesse toutes les douceurs de la tranquillité. Or c'est là ce qu'on peut attendre des dispositions qu'on va lire, et dont nous allons démontrer la réalité très-possible, pour ne pas dire très-facile.

Je dis donc que nos quarante-huit livres placés tous les ans à $7\frac{1}{2}$ pour cent, rendront, au bout de dix ans, la somme de sept cents vingt-neuf livres, en y comprenant les sous-intérêts, c'est-à-dire, les intérêts d'intérêts, & c'est ce qui est démontré par le calcul suivant, au verso de cette page.

14 L'ECONOME liv. s. d.

| | | | | | |
|-----|-------|---|-----------------|-----|-------|
| 48 | l. | placés a set et demi pour cent, donneront à la fin de l'année. | 1 ^e | 51 | 12 |
| | | 51 l. 12 s. produit de la premiere mise, avec 48 de la seconde mise, feront 99 12. | | | |
| 99 | 12 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 2 ^e | 107 | 1 4 |
| | | 107 1 4 de la troisieme mise, avec 48 1 4 de la troisieme mise, feront 155 1 4. | | | |
| 155 | 1 4 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 3 ^e | 166 | 13 10 |
| | | 166 13 10 de la quatrieme mise, avec 48 13 10 de la quatrieme mise, feront 214 13 10. | | | |
| 214 | 13 10 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 4 ^e | 230 | 15 10 |
| | | 230 15 10 de la cinquieme mise, avec 48 15 10 de la cinquieme mise, feront 278 15 10. | | | |
| 278 | 15 10 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 5 ^e | 299 | 13 11 |
| | | 299 13 11 de la sixieme mise, avec 48 13 11 de la sixieme mise, feront 347 13 11. | | | |
| 347 | 13 11 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 6 ^e | 373 | 15 5 |
| | | 373 15 5 de la setieme mise, avec 48 15 5 de la setieme mise, feront 421 15 5. | | | |
| 421 | 15 5 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 7 ^e | 453 | 8 |
| | | 453 8 de la huitieme mise, avec 48 8 de la huitieme mise, feront 501 8. | | | |
| 501 | 8 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 8 ^e | 539 | |
| | | 539 de la neuvieme mise, avec 48 8 de la neuvieme mise, feront 587. | | | |
| 587 | | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 9 ^e | 631 | 6 |
| | | 631 6 de la dixieme mise, avec 48 6 de la dixieme mise, feront 679. | | | |
| 679 | 6 | placés de même, donneront à la fin de l'année. | 10 ^e | 729 | 19 |

que nous conterons sans fraction, ci 729 l.

POLITIQUE. 15

On voit donc a n'en pouvoir douter que le bailleur ayant fourni, come on le suppose, 48 l. tous les ans dans le cours d'un décennion, c'est-a-dire dans la suite de dix anees, on lui devra, tant pour les capitaux que pour les intérêts et sous-intérêts, la some de set cens vint neuf livres; et cela dans des circonstances ou la plupart des bailleurs n'auront qu'environ vint-cinq ans.

Ci a 25 ans, aquisition possible d'un fons de 729 l.

Si le bailleur continue dans un deuxieme décennion, a fournir chaque anee ses 48 l., il aura au bout du terme come dans le premier, autres set cens vint-neuf livres, ci 729.

Mais come les set cens vint-neuf livres acquises dabor auront ga-

16 L'ECONOME

gné set et demi pour cent par anee, nous alons montrer que ce premier fons , y compris les intérets et sous-intérets, aura plus que doublé dans le cours d'un decennion.

| | | | |
|-------|---|-----------------|-------|
| 24000 | deniers placés a 7 et demi pour 100, donneront à la fin de l'anee | 1 ^e | 25800 |
| 25800 | placés de même, donneront à la fin de l'anee. | 2 ^e | 27735 |
| 27735 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 3 ^e | 29814 |
| 29814 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 4 ^e | 32049 |
| 32049 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 5 ^e | 34452 |
| 34452 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 6 ^e | 37035 |
| 37035 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 7 ^e | 39811 |
| 39811 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 8 ^e | 42796 |
| 42796 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 9 ^e | 46004 |
| 46004 | placés de même, donneront à la fin de l'anee | 10 ^e | 49454 |

49454 d. font plus que le double de 24000 deniers; réduits en livres, font 206 l. 1 s. 2 d.

On voit qu'une some quelconque placee a 7 1/2 pour cent, aura plus que doublé en dix ans. Néanmoins

POLITIQUE. 17

moins, tant pour la facilité des calculs que pour l'avantage des préneurs, on ne contera que sur la duplication du fons en dix anees. Soit dit une fois pour toutes.

Le bailleur, au bout de vint ans de ses épargnes placees sur le pié de 48 l. par an aura donc pour lors

- 1°. Les set cens vint-neuf livres acquises dans le premier decennion ci. 729
- 2°. Le doublement de ce fons opéré par les arrerages et les sous-intérets accumulés dans la suite de dix anees ci. 729
- 3°. Le produit de ses mises anuelles sur le pié de 48 l. et qui montera pour

1458

B

18 L'ECONOME
De l'autre part 1458
 le deuxieme decennion
 come pour le premier a
 set cens vint-neuf livres
 ci. 729
 Ces trois somes feront un
 fons de deux mille cent
 quatre-vints set livres ci. . 2187

dont on comencera de péyer l'intéret a ceux qui voudront le recevoir ; & quoique les mises anuelles , de même que les sous-intérêts conservent toujours dans chaque décennion la proportion que nous avons dite de $7 \frac{1}{2}$ pour cent par anee , néanmoins l'intéret du fons total se paira au bout de vint ans et au-dela , sur le pié de dix pour cent par anee ; bien que le même intéret , quand on le laissera dans la caisse pour grossir le capital, ne

POLITIQUE. 19
 porte , comme on vient de dire , que $7 \frac{1}{2}$ pour cent.
 Le revenu au bout de vint ans de nos mises anuelles sera donc de deux cens dix-huit livres quatorze sous : revenu qu'un simple domestique ou autre personne economique et laborieuse pourra se procurer vers l'age de trente-cinq ans

Cira 35 ans , viager possible de. 218 14

Si le bailleur célibataire ou marié continue un troisieme décennion sur le pié de quarante-huit l. placées anuélement , et que dans la vue louable de grossir son revenu , il laisse come auparavant les arérages pour doubler le capital , il aura

1°. Le fons aquis pendant les deux premiers decennions ci. 2187

20 L'ECONOME

De l'autre part 2187

2°. Le doublement de ce fons operé par les aréragés et les sous-intérêts accumulés dans la suite de dix anees ci. 2187

3°. Le produit de ses mises anuelles sur le pié de 48 l. et qui fera pour le troisieme décennion come pour les deux autres set cens vint-neuf livres ci. 729

Ces trois somes feront un fons de cinq mille cent trois livres ci. 5103

dont l'intéret a dix pour cent fera cinq cens dix livres six sous de rente viagere, qu'un simple domestique ou autre personne economie et laborieuse pourra se procurer vers l'age de quarante-cinq ans.

POLITIQUE 21

Ci a 45 ans, viager possible de. 5106

Si le bailleur fait un quatrieme décennion pareil aux précédens, il aura

1°. Le fons acquis pendant les trois premiers decennions ci. 5103

2°. Le doublement de ce fons operé par les aréragés et les sous-intérêts accumulés dans la suite de dix anees ci. 5103

3°. Le produit de ses mises anuelles sur le pié de 48 l. et qui fera pour le quatrieme décennion come pour les précédens set cens vint-neuf liv. ci. 729

Ces trois somes feront un fons de dix mille neuf cens trente-cinq livres ci. 10935

dont l'intéret a dix pour cent fera mille quatre-vingt-treize livres dix sous de rente viagere, qu'un simple domestique ou autre personne economie et laborieuse pourra s'assurer vers l'age de cinquante-cinq ans.

Ci a 55 ans, viager possible de 1093 10

Si le bailleur faisait un cinquieme decennion, sur le même pié, il aurait,

1°. Le fons aquis pendant les quatre premiers decennions ci. 10935

2°. Le doublement de ce fons opéré par les arérages et les sous-intérêts acumulés dans la suite de dix années ci. 10935

3°. Le produit de ses mises anuelles sur le

Ci contre. 10935

pié de 48 l., et qui ferait a l'ordinaire set

cens vingt-neuf livres ci 729

Ces trois somes feraient

un fond de vingt-deux mil-

le cinq cens quatre-vingt-

dix-neuf livres ci. . . . 22599

dont l'intéret a dix pour cent ferait deux mille deux cens cinquante neuf livres dix-huit sous de rente viagere, qu'un simple domestique ou autre personne economie et laborieuse pourrait s'assurer vers l'age de soixante-cinq ans.

Ci a 65 ans, viager possible de. 2259 18

J'observerai ici que, si l'un de nos rentiers epouse a quarante-cinq ans une femme de trente-cinq, qui ait à proportion epargné de

24 L' E C O N O M E
même, ils auront, du côté du ma-
ri, cinq cens dix livres six sous de
rente viagere ci. 510 6

Du côté de la fame
deux cens dix-huit livres
quatorze sous de pareille
rente ci. 218 14

C'est a dire qu'ils se
verront entre eux, en co-
mençant ménage, un re-
venu viager de set cens
vint-neuf livres ci. . . 729

Sur quoi on établira pour le bien
des conjoints, que ce revenu fera
mi parti entre eux également; de
maniere que l'un des deux venant a
mourir, leur revenu viager, de
quelque part qu'il vienne, sera
éteint justement a moitié. Supo-
sant donc leur revenu comun de
set cens livres, dont cinq cens
du

P O L I T I Q U E . 25
du chef du mari et deux cens du
chef de la fame: celle-ci mourant la
premiere, le mari n'aura plus que
trois cens cinquante livres; mais
en recompense, le mari mourant
le premier, la fame qui n'avoit
que deux cens frans de son chef,
en aura trois cens cinquante pour
le reste de ses jours: arangement
qui, en général, sera utile aux fa-
milles, sans etre onéreux aux
péyeurs de la rente; mais aran-
gement de plus, qui afermira par
un intérêt mutuel l'union et l'ami-
tié entre les epoux.

C'est trop, dira-t-on, de su-
poser quatre-vint frans de gages
pour tous les domestiques. He
bien soit: ne suposons qu'une
année comune de quarante frans.
Dans cette suposition, les trois
cinquiemes donneront vint-quatre
C

frans de mises anu lles , ce qui est la moitié juste des quarante-huit livres que nous suposions dabor. Les nouveaux produits seront donc l'exacte moitié de ceux qu'on a vus ci-devant. Cela posé, le domestique, home ou femme, le moindre travailleur, au fond d'une campagne, pour vint-quatre livres d'epargnes anuelles, se verra, toutes choses dailleurs egales, cent neuf livres set sous de rente viagere vers l'age de trente-cinq ans.

Ci a 35 ans, viager possible de 109 l. 7 s.

Il se verra vers l'age de quarante-cinq ans deux cens cinquante-cinq livres trois sous de pareille rente.

Ci a 45 ans, viager possible de 255 l. 3 s.

Il se verra vers l'age de cinquante-cinq ans cinq cens quarante-six livres quinze sous de rente.

Ci a 55 ans, viager possible de 546 l. 15 s.

Il se verra, s'il continue de même jusqu'a soixante-cinq ans, onze cens vint-neuf livres dix-neuf sous de rente viagere.

Ci a 65 ans, viager possible de 1129 l. 19 s.

Toutes progressions, come l'on voit, qui font des fortunes pour les gens dont il s'agit. On doit donc tenir pour constant et pour bien demontré, que tout domestique, tout travailleur qui ne se marira que dans un age mur, et après avoir fait un fons d'epargnes, peut s'assurer un viager tres-sufisant; pourvu qu'il renonce, come il est facile, au ca-

baret, au tabac et au jeu. Car enfin, il est visible que dans cette position presque tous pourraient épargner, bon an, mal an, au moins trente-six livres par anée. He bien, avec cette légère mise, placée anuellement, à la condition viagère de set et demi pour cent, le rentier, suivant la progression susdite, aurait

- a 35 ans un viager de 164 l. 00 s.
- a 45 ans, viager de 382 14
- a 55 ans, viager de 820 2
- a 65 ans, viager de 1694 18

Voilà donc la pierre filosofale trouvée, l'infaillible moyen de faire une fortune honête; il ne s'agit que d'être économe & laborieux.

Mais, d'un autre côté, combien de domestiques, homes et fames, qui, de leurs épargnes,

placeront, anée comune, quatre-vint-seize livres? Ceux-la auront dans la proportion marquée ci-dessus le double de ceux dont on a parlé dabor, c'est-à-dire, que toutes choses égales, ils auront vers l'age de trente-cinq ans quatre cens trente-set livres huit sous de rente viagère.

Ci a 35 ans, viager possible de 437 l. 8 s.

En continuant de même, ils auront vers l'age de quarante-cinq ans mille vint livres douze sous de pareille rente.

Ci a 45 ans, viager possible de 1020 l. 12 s.

En continuant de même, ils auront vers l'age de cinquante-cinq ans deux mille cent quatre-vint-set livres de rente.

Ci a 55 ans , viager possible de 2187 l.

En continuant encore plus loin sur le même pié , ils auront vers l'age de soissante-cinq ans quatre mille cinq cens dix-neuf livres seize sous de rente viagere.

Ci a 65 ans , viager possible de 4519 l. 16s.

Suposé que notre domestique, ou autre persone economie qui aura fourni les mises anuelles de 96 liv. , epouse a l'age de quarante-cinq ans une fame d'environ trente-cinq , et qui ait placé de son côté dans la même proportion , ils auront en rentes viageres du côté du mari ,

ci 1020 12
du côté de la fame ci 437 8
1458

C'est a dire qu'indépendament de

quelques héritages possibles , ils auront , en se mariant , un revenu viager de quatorze cens cinquante-huit livres ci 1458 , revenu qui sera censé mi parti entre eux , de façon , come on l'a dit , que le survivant en aura la moitié pour le reste de ses jours.

On prouverait également que des ouvriers, simples compagnons non mariés , pourraient s'assurer de bone heure une aisance raisonnable. Plusieurs , dans les grandes villes , sont en etat d'epargner quatre louis par an ; et nous allons voir que tous ceux qui sont surs de leurs journées a 25 sous , peuvent en venir a ce point-la : calculons.

Sur trois cens soissante-cinq jours , otons dabor cinquante-deux dimanches ci 52

Civ

De l'autre part. 52

Quoiqu'on ait retranché la plupart des fêtes presque par-tout le royaume, j'en conte encore du fort au faible vingt-cinq, et c'est en général plus qu'il n'en reste ; si l'on objecte qu'il y a plus de vingt-cinq fêtes a Paris, je dirai qu'il y en a beaucoup moins dans les provinces, et qu'a Paris, depuis quelques anees, on travaille ces jours-la publiquement, sans que la police y trouve a redire, ci donc en fêtes. 25

Je mets pour les maladies possibles trois jours par anee, et c'est a tout prendre plus que de raison. En efet, dix homes, jeunes, sobres, laborieux, tels qu'on doit les supo-

77

Ci contre. 77

ser ici, n'essuiront point entre eux pendant dix ans trois cens jours de maladie, ou trente jours chacun, j'en apelle a l'experience, pourvu qu'on observe les circonstances et les cas en question : neanmoins je mets pour les maladies, anee comune, trois jours ci 3

80

Des trois cens soixante-cinq jours de l'anee ci . 365
 otant quatre-vints ci . . 80
 reste pour les jours ouvrables deux cens quatre-vint-cinq ci 285
 lesquels a 25 sous font trois cens cinquante-six l.
 cinq sous ci 356 5

De l'autre part 356 5

Sur cela je soutiens qu'un jeune travailleur, qui a la fureur de s'enrichir peut ménager quatre louis tous les ans : voyons-en la preuve.

Pour les 96l. que nous voulons réserver, ci 96

Pour 365 jours de nourriture a 10 s., ce qui suffit pour des ouvriers, les soldats vivent avec moitié moins, ci 182 10

Plusieurs artisans sont logés chez les maîtres, surtout en province, mettons cependant pour cet article, ci 24

Pour l'habillement & blanchissage pendant l'année, ci . . . 40

Dépense annuelle, avec la reserve, ci. . 342 10 342 10

Reste pour menus plaisirs, treize livres quinze sous, ci. . . . 13 15

Il est donc certain qu'un célibataire assuré d'ouvrage a 25 sous par jour, peut, toute dépense faite, et treize livres quinze sous réservées pour ses ebats, peut dis-je épargner quatrevingt-seize livres par année, somme qui, placée annuellement aux conditions susdites, produit en vingt ans, comme on a vu, quatre cens trente-sept livres huit sous de rente viagère; et c'est, je le répète, le but que peut atteindre un artisan du métier le plus vulgaire, s'il a, comme je le suppose toujours, la passion si louable, mais si rare d'un honête avancement.

L'ouvrier qu'on aura mis de bonne heure au travail, peut commencer a gagner dans sa dix huitième année; en lui suposant, année comune, quatre louis d'épargne

36 L'ECONOME

pendant vint ans, il se trouvera vers l'age de trente-set ans un viager de quatre cens trente-set livres huit sous.

Ci a 37 ans, viager possible de 437 8

En persévérant avec le même courage et la même economie, notre petit ouvrier peut avoir a l'age de quarante-set ans un viager de mille vint livres douze sous.

Ci a 47 ans, viager possible de 1020 12

En continuant de même, il peut avoir a l'age de cinquante-set ans un viager de deux mille cent quatre-vingt set livres.

Ci a 57 ans, viager possible de 2187

et s'il continuait de même jusqu'a l'age de soissante-set ans, il

POLITIQUE. 37

aurait, dans la même proportion, quatre mille cinq cens dix-neuf livres seize sous.

Ci a 67 ans, viager possible de 4519 16

Mais combien d'ouvriers et d'artistes qui sont surs de leurs journées a trente-cinq sous! Examinons quelles sont leurs ressources, et nous verrons que ceux-ci peuvent epargner le double des premiers, c'est-a-dire huit louis ou cent quatre-vingt douze livres par anee.

Les 285 jours ouvrables, sur lesquels nous pouvons conter, produiront a ~~vint~~^{trente} cinq sous quatre cens quatre-vingt-dix-huit livres quinze sous de gain anuel, ci gain. 498 15

38 L'ECONOME

De l'autre part 498 15

Pour les 192 l. de reserve, ci 192
 Pour nourriture a 12 s. par jour, pour l'annee . . . 219
 Pour le logement d'un garçon ouvrier 30
 Habillement & blanchissage pour l'annee 40

481

La dépense anuelle, y compris notre epargne, se monte, come on voit, a quatre cens quatrevint-une livres, ci dépense. . 481

Par conséquent, reste encore a notre ouvrier dix-set livres quinze sous pour ses ebats, ci 17 15

Notre jeune economie pourra donc placer cent quatre-vint-douze livres tous les ans ; de sorte que ses revenus seront doubles

POLITIQUE. 39

des autres. Cela supposé, il aura vers l'age de trente-set ans un viager de huit cens soissante-quatorze livres seize sous.

Ci a 37 ans, viager possible de 874 16

Il peut avoir dans la même proportion a quarante-set ans, une rente viagere de deux mille quarante et une livre quatre sous.

Ci a 47 ans, viager possible de 2041 4

Il peut avoir dans la même proportion a 57 ans, une rente viagere de quatre mille trois cens soissante-quatorze livres.

Ci a 57 ans, viager possible de 4374

S'il continuait enfin jusqu'a soissante-set ans sur le même pié, il aurait dans la même proportion

neuf mille trente-neuf livres douze sous de rente.

Ci a 67 ans, viager possible de 9039 12

Nous n'avons considéré jusqu'ici que les salaires les plus comuns; voyons a présent ce que peuvent epargner ceux qui font de gros gains, ceux qui gagnent par exemple un ecu par jour, ou plutot prenons encore dans cette classe un taux modique, c'est-a-dire des journées de cinquante sous; et nous trouverons que ceux-ci peuvent epargner le double des précédens.

Nos deux cens quatre - vint-cinq jours ouvrables a cinquante sous, donneraient par an set cens douze livres dix sous ci 712 10

Ci

Ci contre. 712 10

Pour 384 l. some double des 192 l. ci-dessus a mettre en rente, ci . . . 384

Pour nourriture a 12 s. par jour 219

Pour logement d'un garçon ouvrier 36

Pour habillement & blanchissage 48

Nous aurons pour dépense annuelle, y compris 384 l. d'epargne ou de réserve 687 687

Restera par conséquent a notre jeune epargnant vint-cinq liv. dix sous

pour menus plaisirs, ci 25 10

Le travailleur economie plaçant aux conditions susdites trois cens quatre-vint-quatre livres par annee, peut avoir, a proportion des autres rentiers et toutes choses dailleurs egales, dix-set cens quarante neuf livres douze sous de rente viagere vers l'age de 37 ans.

D

42 L'ECONOME

Ci a 37 ans , viager possible de 1749 12

Il peut avoir dans la même proportion et toutes choses égales , quatre mille quatre - vint - deux livres huit sous de rente viagere vers l'age de quarante-set ans.

Ci a 47 ans , viager possible de 4082 8

Il peut avoir dans la même proportion , et toutes choses égales , huit mille set cens quarante-huit livres de rente viagere vers l'age de cinquante-set ans.

Ci a 57 ans , viager possible de 8748

Il peut avoir dans la même proportion et toutes choses égales , dix-huit mille soissante - dix - neuf livres quatre sous de rente viagere vers l'age de soissante - set ans.

POLITIQUE. 43

Ci a 67 ans , viager possible de 18079 4

Efets prodigieux et presque incroyables , mais efets infaillibles , efets démontrés du travail et de l'epargne.

On voit donc que le moindre particulier , s'il est sobre et laborieux , peut constamment se mettre à son aise et faire un bon mariage dans un age de maturité , le tout sans perdre le tems à chercher des patrons , sans courir aux peis etrangers , sans traverser les mers. Chacun a sa fortune dans son courage et dans sa main. Il ne s'agit que d'envisager de bonne heure une aisance raisonnable , toujours aqoise par les bones voies ; d'en faire sa passion favorite , et de s'y porter avec toute la vigueur d'une jeunesse agissant.

44 L'ÉCONOME
 te, jeunesse qui méprise également la peine et le plaisir, et qui fasse main basse sur toutes les superfluités nuisibles à son avancement. A ces conditions la réussite est certaine, malgré les calamités, malgré les impositions et les subsides. Les gages du domestique, et les salaires de l'ouvrier, passeront toujours les premiers. Le travail en un mot, le travail persévérant joint à la parcimonie triomphera de tous les obstacles, et sera toujours suivi d'une fortune plus que suffisante.

Les dispositions proposées, favorables aux moindres sujets, le seraient encore plus aux gens riches qui par là, sans s'incommoder, pourraient assurer de belles rentes à leurs enfans; il est en effet démontré que fournissant

POLITIQUE. 45
 quatre louis par an dans le cours de trente années, on se fait par cette voie plus de mille frans de viager; or quatre louis de plus ou de moins chaque année font un petit objet pour de bones maisons, ce n'est proprement la que des étrennes; d'ailleurs il serait aisé d'épargner une somme si modique sur tant de frais inutiles que les gens riches font pour leurs enfans. Au surplus en plaçant dix louis chaque année sur la tête de quelcun, on lui ferait dans la même proportion au bout de trente ans, deux mille cinq cents cinquante livres de rente viagère; moyen facile, moyen certain pour créer et pour assurer des fortunes.

Remarquons ici que les fons perpétuels qui entreraient dans la

caisse de nos compagnies, donneraient moyen d'exécuter plusieurs projets des plus utiles, ceux entre autres qui sont relatifs à l'agriculture; car ce sont toujours les plus surs. On a souvent proposé la jonction des rivières, le dessèchement des marais, l'exploitation des landes, l'arosement des campagnes, la plantation des chemins, etc. Ces entreprises et autres semblables auraient un succès infaillible, si l'on avait les fons nécessaires; mais, pour tout cela, il n'est point de ressource plus pronte ou plus facile que les empruns indiqués ci-devant; il n'en est point aussi de plus favorable aux entrepreneurs, et j'ajoute enfin qu'il n'est pas possible de placer avec plus de sûreté pour les rentiers.

A quoi dira-t-on peuvent aboutir les leçons d'économie que vous donnez, puisqu'il n'est aucun moyen de placer nos épargnes comme vous le voudriés? Vos invitations deviennent en pure perte.

Je répons à cela que ce qui n'existe pas encore peut avoir lieu plutôt qu'on ne pense: d'ailleurs on peut trouver des à présent des gens solides, qui prendraient volontiers des sommes petites et grandes, aux conditions qu'on a marquées; des compagnies comersantes, des communautés, des cors municipaux, qui feraient des constructions, des défrichés, etc. Il est surtout aisé de placer de petites sommes à des chetels ou nouritures de bestiaux, qui donnent communément de bons profits. On pourrait encore ouvrir un nouveau

champ pour employer de l'argent
 a fons perdu ; j'entens des plan-
 tations a faire dans les chemins ,
 dans les terrains vagues et même
 sur les fons des particuliers. Rien
 de plus desirable et de plus fruc-
 tueux que ces emplois. En efet
 que de biens ne resulterait-il pas
 de ces différentes manieres de pla-
 certant de millions , qui devienent
 aujourdui absolument stériles.
 Des plantations nouvelles et con-
 tinues tous les ans , produiraient
 une abondance prodigieuse de
 bois et de fruits. De nouveaux
 defrichés , de grandes nouritures
 de betail augmenteraient a l'infini
 la masse des alimens , de même
 que les cuirs , les laines et tous
 les travaux qui s'ensuivent : resul-
 tats vraiment desirables pour un
 peuple nombreux et qui n'e-
 prouve

prouve que trop la disette des
 biens fisiques et réels. L'essenciel
 est donc de travailler et de faire
 des epargnes ; il ne sera jamais
 trop difficile de les placer avec
 avantage , n'y eut-il que les em-
 prunts publics.

On dira que les domestiques
 et les autres epargnans , avant
 que d'ariver a l'aisance propo-
 see , passeront la meilleure par-
 tie de leur vie , sans jouir du pré-
 sent. Mais , premierement , tel
 est le sort de la nature humaine ;
 et , a cet egar , je ne prétens pas
 le changer. Secondement , la
 sécurité que se procureraient des
 gens isolés et sans bien , et la cer-
 titude d'un avenir doux et tran-
 quile seraient deja une jouissance
 réelle et bien satisfaisante. En
 efet , qu'on y prene garde , ce sont-

E

la presque les seuls contentemens que nous ayons dans la vie, des espérances plus ou moins fondées qui nous occupent et nous amusent.

D'ailleurs, les domestiques auraient pour les besoins courans les deux cinquièmes de leurs gages, avec leurs autres profits. Ces deux cinquièmes, en supposant les gages du fort au faible de dix pistoles, font quarante frans par an. On ne peut guere mettre moins qu'une pistole pour les profits casuels. Voilà donc, bon an mal an, cinquante frans pour l'entretien d'un domestique, ce qui est bien suffisant. S'il restait beaucoup moins à dépenser dans le fond des campagnes, on peut dire aussi que les besoins y seraient à proportion beaucoup moindres. De même, les travailleurs, ouvriers

et artistes auraient la meilleure partie de leurs gains; et come ils seraient acoutumés les uns et les autres à dépenser peu, ils se trouveraient encore plus au large que ne le sont aujourd'hui les domestiques et les ouvriers dissipateurs qui, toujours au dessous de leurs besoins, n'envisagent avec cela rien de consolant pour l'avenir; et enfin ce qui doit animer les jeunes travailleurs qui desirent s'élever par de généreux efforts, c'est qu'on voit des gens de toutes professions qui, sans avoir u ni les lumieres, ni l'encouragement que l'on trouve ici, se sont avancés par un travail opiniatre, et ont encore mieux prospéré que je ne le dis.

Mais, si telles sont les ressources de l'économie, comment se peut-il que tant de gens qui tra-

vailent soient dans la détresse ? C'est que les dispositions ci-devant proposées n'existent point encore parmi nous ; c'est que les jeunes gens , dans les basses conditions , se marient trop tôt , n'ayant ni maturité ni conduite , et surtout n'ayant aucun acquis pour faire valoir leurs talens ; c'est enfin que nos travailleurs ignorent presque tous le grand art de l'enrichissement. Ils ne sont pas assez convaincus que l'épargne doit être inséparable du travail ; et il ne faut pas en être surpris : on ne leur a jamais donné sur cela ni instruction ni encouragement. A-t-on jamais dit , soit dans un prône , soit en parlant politique et comerce , qu'il importe pour la religion et pour l'état de travailler beaucoup et de resserrer sa dépen-

se ? on ne l'a peut-être jamais pensé. Que disent les politiques ? Qu'il faut simplifier la régie des finances ; faire entrer de l'argent dans le royaume , prendre bien garde qu'il n'en sorte ; qu'il faut favoriser l'agriculture et les arts , faciliter la circulation , supplanter nos voisins , étendre notre comerce ; en un mot , ce n'est de toutes parts qu'un cri de population , de labourage et de fabrique : mais la plupart de ces choses sont la fin et non les moyens ; et tous ces refrains de notre politique ne présentent qu'un sens vague , qui n'éclaire point un esprit desireux de connaître et d'aprofondir. Disons , pour parler avec plus de précision , qu'il faut travailler avec beaucoup d'intelligence et surtout avec beaucoup de patience et de

54 L'ÉCONOME
 continuité. Disons, en petit comme en grand, que quiconque est pauvre ou embarrassé doit travailler avant tout pour ses vrais besoins, et négliger lontems tout ce qui n'est que de fantaisie, tout ce qui n'est que de mollesse et d'agrément.

A l'égard des prédicateurs, s'avisent-ils de remontrer à ce jeune artiste qu'avant de penser au mariage et à l'amour, il faut songer sérieusement à se procurer de l'acquis par des voies legitimes? Qu'un jeune homme attentif & laborieux, loin de céder à la manie de la dissipation et du plaisir, loin de prodiguer ses gains au jeu, au cabaret, doit se livrer tout entier au travail, et renoncer à toute espèce de mollesse et de superfluité, dans la vue tres-louable et tres-noble de s'assurer de l'ai-

POLITIQUE. 55
 sance pour la vieillesse. Ont-ils jamais représenté à cette jeune personne future épouse, qu'il ne fallait pas dissiper en vaines dépenses, en bijoux, en parures des somes qui seraient mieux employées au courant du ménage? Ont-ils jamais démontré à ce jeune buraliste que de cent pistoles qu'il gagne anuellement, il pourrait épargner deux cens ecus; que par là sans recourir à des subtilités criminelles, il aquerrait en dix ans un capital tres-honête (a), avec l'estime et la confiance de ceux qui l'emploient? Ont-il jamais averti ce marchand qui fait faillite, que son faste deviendrait

(a) 600 liv. placees anuellement à 6 pour cent avec les interets d'interets, rendraient près de 8000 liv. en dix ans; rendraient 7904 liv.

56 L'ÉCONOME

funeste à son commerce ; que, pour bien servir le public et pour remplir ses engagements , il ne lui fallait ni buffet , ni tapisseries , ni ni glaces , ni montre , ni pendule ; non , ce n'est pas la le bel usage de la predication. En recompense , on tone dans une chaire , on cite les peres de l'église , on annonce les verités evangeliques d'un stile sublime et figuré ; mais ce genre d'éloquence trop élevé pour le peuple ne frappe que son oreille , et des la ne fait sur les esprits qu'une impression vague et passagere dont il ne faut pas attendre la reforme de nos meurs.

La sage epargne qui est de toutes les habitudes vertueuses la plus importante pour la religion et pour le commerce de la vie , n'est jamais presentee come une de-

POLITIQUE. 57

pendance de la morale cretienne. A la verité on invective beaucoup en général contre le luxe des riches et des grans , a cause de l'influence qu'il a sur les meurs , mais a peine remarque-t-on mille mauvaises depenses trop communes parmi le peuple , et dont il resulte d'afreux desordres dans la société. Pour bien instruire sur cet article des gens grossiers et bornés , il faudrait decendre a certains details de ménage , qui seuls sont a leur portee , et seuls capables de les éclairer. Malheureusement ces details ne sont pas censés dignes de la chaire ; plusieurs même croiraient en le faisant nous annoncer des pratiques basses ou vicieuses ; car on associe au moins l'idee de bassesse a l'idee de parcimonie.

Un français ne s'avise gueres de renoncer au tabac, au vin, au jeu dans la vue de s'enrichir ; mais s'il le fait, il s'avise encore moins de l'avouer, et s'il est assez courageux pour se refuser par économie un meuble, un habit, une montre, il s'en cache come d'une action deshonorante, le plus souvent parce qu'il en serait blâmé. Je ne conais qu'un home dans le royaume capable de dire *qu'il a u cinquante mille frans de ses gains, ou plutôt de ses epargnes, avant que de faire la sotise d'acheter une montre.*

Nous somes, dit-on, dans un siècle de lumieres : il vaudrait mieux dire que nous somes dans un siècle d'inconséquence. Nous erions tous misère, nous la sentons tous plus ou moins, et nous

n'osons prendre pour l'éloigner des moyens également infailibles et légitimes. Faibles esclaves de l'opinion publique, nous nous assujétissons folement a des maximes arbitraires et ruineuses ! C'est ainsi qu'une prétendue décence maintient parmi nous des regles de conduite qui nous tyrannisent, et qui font plier trop souvent celles de la prudence, celles de la justice et de la probité.

Le moyen de rectifier nos meurs et de créer parmi nous d'abondantes richesses, c'est d'accoutumer les enfans aux pratiques de l'économie ; c'est de leur en inspirer l'estime et le gout. On dit qu'il est d'usage en Angleterre, même pour les gens riches, d'appliquer les enfans a quelque art mécanique, pour leur procurer

plus de ressource , tant dans les voyages que dans les renversemens de fortune. Il y avait de même chez les anciens une pratique excélente que nous ne conaissons presque plus ; je veux parler du pécule , qui consistait d'ordinaire en quelques pieces de bétail et autres biens meubles , dont les parens donaient la propriété a un enfant pour les régir et les faire valoir a son profit. Cet usage formait d'heureuses habitudes dans les jeunes gens , et il mériterait l'attention de ces sociétés utiles , qui font leur etude de l'économie rurale. J'ai lu avec plaisir dans la vie de Boerhave que son pere , ministre en Holande , exerçait d'ordinaire ses enfans a des travaux d'agriculture proportionés a leur age ; dans le tems même

qu'il cultivait leur esprit par l'étude des langues et des sciences.

Pourquoi pas aussi plier nos enfans a de petits travaux qui sont a leur portee. Je ne parle pas ici pour les riches ; on sait bien que le travail les avilirait : je parle pour les enfans du peuple et même pour ceux des médiocres bourgeois , qui sont ordinairement les plus embarrassés. Ces enfans ne font guere que polissoner jusqu'a l'age de quatorze ou quinze ans. Pourquoi perdre tant d'anees qu'on pouroit employer avec fruit ? Chaque cors municipal devrait diriger les petites ecoles a cette fin , tant pour les garsons que pour les filles. La , sans negliger les instructions qu'on leur done , instructions même qu'on devrait etendre et perfectioner , on apprendrait aux

62 L'ÉCONOME
 garçons a manier la lime, le marteau, le rabot; et l'on apprendrait aux deux sexes a tricoter et a coudre, depecer et battre des laines, les carder, les filer, faire des bas aumétier, etc. Au reste il n'y aurait d'embaras que pour comen- cer; car après tout les enfans ne sont pas ennemis du travail, quand il suppose de l'action et du mouvement, et surtout quand ils en voient les fruits sensibles. Ils aiment a edifier, a remuer la terre, ils aiment la chasse et la pêche; cependant ces ocupations, quoique penibles, ne sont pas aussi fructeuses que des travaux reglés sur tous les arts vulgaires qui contribuent a l'enrichissement et au bien-etre. Les comunautés cloitrees conviendraient fort pour ces nouveaux etablissemens: ces

POLITIQUE. 63
 maisons ont du terrain, des bati- mens, et surtout des sujets fort déseuvrés, qui pourraient s'ocuper de cette nouvelle direction, laquelle parait dailleurs encore plus précieuse et plus sainte que leur vocation présente. On dira peut-etre qu'ils n'ont pas assez de zèle patriotique pour se livrer a de tels projets; mais c'est mal augurer de leurs dispositions religieuses et par conséquent bienfaisantes. En tout cas, *Salus populi suprema lex*; le bien national est la loi suprême; tout doit céder a cette grande vue; et l'autorité publique pourrait faire de telles innovations, par la raison seule qu'elles seraient utiles a tout un peuple.
 Quoiqu'il en soit, si les officiers municipaux avaient dans

64 L'ÉCONOME
 tout le royaume le desintéressement, le zèle et les lumieres que je leur souhaite, s'ils avaient le courage d'abolir tant de freries superflues, et d'apliquer les fons publics a leur destination naturelle, je veux dire au vrai bien de chaque comunauté; s'ils savaient occuper tant de bras capables de travail et ordinairement inutiles, bientôt ils enfanteraient des prodiges, et ils gouteraient le plaisir touchant de faire le bonheur d'un peuple confié a leur vigilance.

Pour revenir aux enfans dont nous parlions tout a l'heure, qu'on les suppose instruits et occupés comme on a dit, des le premier age, loin d'être en guenilles, come ils sont presque tous, ils paraîtront vêtus avec décence; et loin d'être a charge

POLITIQUE. 65
 charge a leurs parens, ils leur deviendront vraiment secourables; mais ce qui est encore plus intéressant c'est qu'au lieu que l'abandon dans lequel ils vivent en fait souvent des libertins et des paresseux, l'education proposée en fera d'utiles citoyens. J'ajoute qu'après avoir employé les anees de vigueur a des ouvrages fatigans, si la vieillesse ensuite ou les infirmités les rendaient inhabiles aux mêmes travaux, ils ne seraient pas pour cela réduits a l'hospital ou a la mendicité, parce qu'ils seraient encore capables de certains arts qu'ils auraient exercés dans la jeunesse et qui ne suposent que de l'aplication et de l'industrie: la même ressource leur serait utile dans les mortes saisons, dans les convalescences; et s'ils étaient

66 L'ÉCONOME
 bien dirigés, ils en tireraient bon parti pendant les fêtes. Ou serait le mal en effet que tel qui n'a ni bas ni souliers, s'en fit lui-même un jour de dimanche. Le sabbat ne doit point nuire à l'homme; il est fait au contraire pour son bien. *sabbatum propter hominem factum est.* Marc, 2, 27.

D'un autre côté, parmi tant de gens lettrés, gens à commissions, gens de plume et de cabinet, qui fourmillent dans le royaume, et dont le nombre excessif est ruineux pour la société, combien en est-il qui n'ont d'autre fons que leur industrie, et qui souvent passent les mois et les années sans emploi. S'ils avaient été formés dans l'enfance à quelque art mécanique, qui les empêcherait dans leur désœuvrement, dans leurs pres-

sans besoins, de s'employer à quelque travail utile, moins casuel que la plume. Quand ils ne gagneraient pas autant que les gens rompus aux mêmes travaux, ils tireraient toujours de quoi vivre en attendant mieux; et ils ne se trouveraient pas, comme à présent, dans la dure nécessité d'importuner leurs proches, de contracter des dettes, d'user leurs habits, etc.; toutes différences, qui influent plus qu'on ne peut dire sur l'aisance publique et particulière.

Pour dire un mot à présent de ce qu'on appelle gens aisés, il en est peu qui ne perdent bien des heures dans une semaine: on n'a pas toujours de l'occupation et l'on ne peut pas toujours étudier, toujours écrire. He bien! un home

formé dans la jeunesse, come on l'a marqué, au lieu de prodiguer son loisir au spectacle et au jeu, au lieu de faire des visites ou des lectures inutiles, s'amusera quelquefois a coudre ou a tricoter, a réparer quelque chose dans ses meubles ou dans son habitation; et il en résultera des avantages sensibles pour le bien etre et même pour les meurs. J'ai regretté cent fois de n'avoir u sur tout cela aucune instruction, et de n'avoir appris dans de grandes ecoles que beaucoup d'inutilités.

Si nous avions des idees justes de l'education, nous ne la borne- rions pas a des exercices littéraires, a la culture de la parole et de l'esprit; nous ne donerions pas le titre de Maitre ès arts a celui qui joint l'usage et l'expression

de la langue latine a quelques notions de filosofie scolastique. Pour etre vraiment maitre, vraiment instruit dans les arts, il faudrait savoir outre l'art de penser et de parler; il faudrait savoir cultiver une terre, batir une maison, faire un habit; car voila les arts primitifs et vraiment intéressans: les autres ne sont proprement que des inventions de caprice, qui n'entrent pas dans la sphere des vrais besoins.

La plupart des fames au-dessus du peuple s'exercent a broder; mais en bone foi, il n'est pas d'ouvrage plus stérile. Dix anees employees de la sorte ne valent pas dans le ménage dix mois de filature. Jamais home ne m'a demandé de broderie; plusieurs m'ont demandé des bas, des souliers,

quelque vieille chemise. Je conclus que tout cela est beaucoup plus nécessaire et que c'est à cela qu'il faut tendre avant tout, sans être arrêté par des usages ou des opinions frivoles.

Je voudrais aussi qu'on appliquât les enfans aux pratiques les plus communes de la cuisine, cela devient utile en bien des occasions, tant pour se satisfaire ou se desservir, que pour diminuer sa dépense. On a imaginé des fourneaux de fonte ou de tôle forte, et qui, portatifs et peu coûteux, sont très-comodes pour faire la cuisine, soit dans la maison, soit en plein air; rien de mieux inventé pour les militaires. Le charbon, le bois sec et verd, tout y brûle à profit et avec beaucoup d'épargne. La chaleur con-

centrée produit bientôt ses effets, et l'on se détourne beaucoup moins pour entretenir le feu qui va presque tout seul. On y ajoute, si l'on veut, un tuyau qui dirige la fumée de manière à ne pas refluer. Continuons sur cela notre digression. Une dame se plaignait, il y a quelque tems, que son fils en garnison sur nos frontières, lui dépensait beaucoup et lui était fort à charge; notez qu'il n'est guère au-dessus du simple soldat. Ce jeune militaire donc, dit-on, quarante frans par mois pour vivre de la manière la plus simple, le seul bouilli à dîner, le souper à proportion, sans aucune boisson vineuse, de sorte qu'avec d'autres frais réputés nécessaires, il dépense vingt ecus par mois, ce qui excitait les plaintes

de cette mere, laquelle s'incomode pour fournir a l'entretien de son fis.

J'observe donc sur cela que si notre jeune home se joignait avec quelques autres, et qu'au moyen d'un fourneau, tel a peu près qu'on vient de dire, il fit une petite cuisine en comun, il ne se derangerait pas beaucoup, et il ne lui en couterait pas le tiers de ce qu'il depense a present; le jeune militaire ne demanderait rien a persone, et come un *Faber* et un *Alexiowitz* qui ont vécu autrefois de la paie d'un fantassin, il vivrait aisément et tres-honêtement de la sienne; enfin come un autre jeune home que j'ai connu, il refuserait tout net un argent que sa mere ne lui done qu'en le derobant a ses besoins.

Telle

Telle etait a peu près la maniere de penser d'Horace dans le plus beau siècle de Rome: *angustam pauperiem pati robustus acri militiâ puer condiscat.* l. 3, ode 2. Qu'un jeune home, dit-il, aprenne a vivre de peu, s'il veut devenir bon guerrier. N'esperez de grans exploits, dit-il ailleurs, que d'une jeunesse vigoureuse, endurcie dans les travaux champêtres, acoutumée a une discipline severe.

Il faudrait aujourdui, pour entrer dans ces vues, qu'un enfant de famille ne crut pas s'avilir en se servant lui-même, en mettant la main a plusieurs opérations utiles; et il faudrait surtout qu'il y eut été formé dès l'enfance. Maleureusement ce n'est pas l'usage parmi nous; et tout de-

G

74 L'ÉCONOME
 pend chés nous de l'opinion et de l'usage. Pour peu donc qu'un jeune homme soit au-dessus du peuple, on ne croit pas qu'il puisse se passer de serviteur; comment s'habiller tout seul, avoir soin de sa tête, battre son habit, décroter ses souliers? tout cela se peut-il decemment? faire son lit, balayer sa chambre, ce serait encore pis; mais s'il avait u le malheur de se faire des souliers ou des guêtres, il serait flétri pour jamais et peut-etre chassé d'un corps. En 1760, un jeune Avocat de Paris a été réyé du tableau pour une legere incongruité beaucoup plus pardonable.

Pour moi, je pense come Horace qu'un jeune homme qui se destine a de grandes entreprises, aux voyages, a la guerre, doit

POLITIQUE. 75
 se plier de bone heure a toute sorte d'opérations et d'industries usuelles. Il n'y a point de honte a panser son cheval; il n'y en a point a se servir soi-même, a se raser, soigner sa peruque ou ses cheveux. Je veux donc que notre adolescent contracte ces heureuses habitudes, et qu'il prenne sur lui ces petits soins dont il doit faire son amusement; car de quoi s'ocupera une jeunesse active, toujours censee, pleine de vigueur et de feu, si on lui interdit toute espee de travail. Un jeune homme bien né, fidèle a ce nouveau régime, pourra se metre dans le service, sans incomoder sa famille; et pour peu qu'il soit persévérant, au lieu de s'y ruiner come tant d'autres, il y augmentera sa fortune.

On est surpris que les jeunes gens se livrent au penchant qui les porte à la mollesse et au plaisir; mais que fait-on pour les en garantir ou les en détourner? Qu'exige-t-on d'un adolescent de famille honnête et qui entre dans le monde avec plus de talent que de fortune? Les plus vertueux demandent qu'il ait de la religion et des mœurs; qu'il soit rangé dans sa conduite; tous veulent qu'il travaille à son avancement, qu'il soit poli, prévenant, etc. Voilà le mérite qu'on lui souhaite et les instructions qu'on lui donne; mais ces leçons si vagues suffisent-elles pour diriger ses premiers pas et pour le prémunir efficacement contre les dangers d'une vie molle et dissipée? Non, il faudrait combattre, balancer une passion par

une autre; il faudrait exposer à un jeune courage à peine sorti de l'enfance et les avantages d'une ambition louable, et les suites funestes du plaisir. Il faudrait lui répéter souvent avec le sage que l'homme actif et laborieux acquiert des richesses, tandis que l'indolent n'opère que de la disette.

(a) *Egestatem operata est manus remissa, manus autem fortium divitias parat*; que celui qui craint de labourer pendant la froidure sera réduit à mendier durant l'été:

(b) *propter frigus piger arare nolit, mendicabit ergo aestate*. Que le paresseux qui ne se lève pas matin sera couvert de haillons;

(c) *vestietur pannis dormitatio*; que celui qui aime la bone chere

(a) Prov. 10. 4

(b) Ibid. 20. 4

(c) Ibid. 23. 21.

78 L'ÉCONOME
 et le vin , loin de s'enrichir ,
 tombera dans la misere : (d) *qui
 diligit epulas in egestate erit ; qui
 amat vinum et pingua non dita-
 bitur* ; qu'une nourriture simple et
 frugale doit nous sufire ; (e) *suf-
 ficiat tibi lac caprarum in cibos
 tuos.*

Il faudrait lui dire d'après le
 sage des Chinois (f) que celui
 qui cherche le faste dans ses ha-
 bits et qui n'aime point la fruga-
 lité n'est pas disposé pour l'étude
 de la sagesse : en un mot il fau-
 drait lui inspirer une egale hor-
 reur pour le vice pour la paresse
 et pour la misere ; et il faudrait
 lui fournir des armes pour comba-
 tre ces monstres avec plus d'avan-
 tage.

(d) *Ibid.* 21, 17. (f) *Confucius, Ma-
 xime* 21.
 (e) *Ibid.* 27, 27.

POLITIQUE. 79

Suivant ces maximes de pru-
 dence qu'on devrait lire sur tou-
 tes nos murailles , loin d'acoutu-
 mer notre élève a des pratiques de
 mollesse et de caprice , telles que
 l'usage du tabac et du vin , telles
 que l'usage du sucre et des mix-
 tions sucrées , loin d'étaler a ses
 yeux les attraits de la volupté , en
 lui exaltant les plaisirs de la table ,
 en lui frédonnant baccus et l'amour ,
 loin de l'assujétir aux jugemens
 frivoles d'une jeunesse insensee ,
 où de proposer a son emulation
 des glorioles et des parures ; ce
 qui ne produit que des homes
 vains , rarement capables de ser-
 vir la patrie : on devrait lui pein-
 dre au vrai le luxe et les delices
 come des amorces trompeuses ,
 come des servitudes onéreuses et
 futiles ; on devrait lui apprendre a

80 L'ÉCONOME

bien pésar , souvent a mépriser les maximes les plus acréditées ; on ne devrait enfin piquer son courage que par des actions grandes , utiles et vertueuses. Tel est le secret de modérer dans un jeune home des passions trop vives , et de lui inspirer tout a la fois de l'amour pour la patrie , de l'activité pour le travail et du mépris pour le plaisir.

Quam multis non indigeo! que de choses dont je n'ai que faire , disait un ancien. Nous pensons bien diférament ; nos besoins sont sans bornes ; nos jeunes gens surtout se font un mérite de leur dépense et de leur délicatesse ; leurs jambes sont presque devenues inutiles ; ils ne s'en servent plus guere que pour danser. Est-il question d'aler a quelques lieues ,

POLITIQUE. 81

il faut les voiturer dans une boète ; ce qui rend les grans voyages coûteux et come impraticables : voyages pourtant qui seraient tres-utiles pour former la jeunesse. Il y a quelques anees qu'un de mes voisins voulut procurer a son fils le plaisir de voyager : il l'embarqua dans la diligence de Lion pour aler de la jusqu'a marseille , ou il avait des parens. Le jeune voyageur arive , est bien reçu dans une famille aisee , et après y avoir passé environ deux mois , reprend le chemin de la capitale. Le pere qui roulait a peine , m'assura , non sans de grandes doléances , qu'il lui en avait couté plus de douze cens livres : je le crois bien , lui dis - je ; mais un jeune home alerte , élevé come il convient , en aurait fait autant pour quatre

Louis ; un tems fut que je l'aurais fait pour moins.

L'ignorance des bones choses , la fénéantise et la molesse ont rendu nos citadins presque inhabiles a tout ; et telle est la mauvaise education et le mauvais exemple que moins ils produisent de biens , plus ils en consomment ; outre que , semblables a des valétudinaires , qui mépriseraient les tempéramens les plus sains et les plus robustes , qui s'applaudiraient de leurs propres infirmités , nos jeunes compatriotes depriment tant qu'ils peuvent les gens sages et courageux qui se font peu de besoins ; et ils s'estiment d'autant plus eux-mêmes qu'ils sentent plus de nécessités arbitraires ou réelles. Est-ce avec de tels élèves que nous rougimes autrefois les mers du

sang de nos enemis *Non his juven- tus orta parentibus infecit aquor sanguine Punico.* Hor. lib. 3, ode 6. Bientot nos jeunes gens se feront gloire de leur debilité , d'etre incapables de fatigue , de ne pouvoir suporter la marche ni la froidure , tandis qu'on devrait voir entre eux une généreuse emulation a qui resisterait le plus au travail , a la peine ; a qui s'acomoderait le mieux des mets les plus simples , a qui vaincrait plutot sur cela ses repugnances ou ses préjugés ; en un mot a qui ressererait davantage la sphere de nos besoins. *Angustam pauperiem pati puer condiscat.*

On a fondé des prix d'eloquence , de poesie , de peinture , des prix de l'arquebuse ; nous avons jusqu'a des prix de l'arbaletre ;

84 L'ÉCONOME
 quelcun fondera le prix de la frisure. Qu'est-ce que tout cela peut produire? Pour moi, qui préfère a ces gentilleses l'aisance et la probité, je vise a former dans les jeunes gens de vertueuses habitudes. Dans cette vue, je veux encourager par des prix ceux qui seront les plus constans dans le travail, les plus exacts au paiement de leurs dettes; ceux qui fuiront davantage l'oisiveté, le jeu, le cabaret, et surtout enfin ceux qui montreront le plus d'épargnes. De tels sujets seront fideles a leurs engagements, et a coup sur ennemis de la chicane et des procès. S'ils sont obligés de prendre a crédit, ou réduits a quelque emprunt, ce qui n'arivera guere, ils s'inquiéteront sans cesse des moyens de péyer et de rendre;

POLITIQUE. 85
 et en un mot, come l'exprime le *vir frugi* des Latins, ils seront encore plus justes que ménagers. Voila, je pense, le vrai moyen de changer bientôt la face des choses; et ce moyen si praticable sera toujours plus efficace que des discours pour banir le vice et la misere. Qui est-ce qui entretient chez les Holandais cet esprit de droiture, encore plus ordinaire chez eux qu'ailleurs? Qui est-ce qui les maintient surtout dans ce degré d'opulence qui nous etone? Leur caractere epargnant et laborieux.

Il est donc a desirer de voir dans tout un peuple une ardeur efficace pour le travail et pour le bien etre qui en est le fruit; et c'est pourquoi il faudrait présenter ces objets a nos jeunes gens, leur en

démontrer les divers avantages , exciter leur emulation pour s'enrichir par des voies légitimes , en proportionnant toujours la fin et les moyens , en prenant tout sur eux-mêmes et rien sur les autres. Alors , au lieu de se piquer comme ils font de prodigalité , de manger beaucoup , de boire encore davantage , on les verrait se disputer la gloire de la parcimonie et de la sobriété. Une autre attention a desirer c'est que , loin d'apprécier un homme par son babil et sa frisure on en devrait juger par sa conduite et par ses euvres. Il faudrait donc préférer le travailleur modeste qui renonce au faste , au vin , au jeu , qui se délasse de ses fatigues par des études et des recherches propres a le perfectionner ; il faudrait dis-je le préférer a tant

d'autres , qui l'emporteront d'ordinaire par la suffisance et la parure. J'ajoute qu'au lieu de mépriser et de vexer de prétendus avarés , qui ne sont que des hommes laborieux et ménagers , on devrait au contraire , pour l'intérêt commun , on devrait accueillir et protéger les gens courageux et persévérans qui , par des efforts continus de travail et d'épargne , ont enfin échappé a la misère et sont parvenus a l'aisance.

Qu'un pasteur plein de zèle et de lumières , qu'un gentilhomme , un bourgeois aisé consacrat huit ou dix Louis tous les ans pour porter au bien et pour exciter par des récompenses tous les jeunes gens de sa contrée ; il n'en faudrait pas davantage pour changer les inclinations et pour refondre les

88 L'ÉCONOME
meurs. Mais c'est encore mieux
aux FAMES QU'IL APARTIENT D'OPÉRER
ces miracles. Si de JEUNES BEAUTÉS,
chacune dans sa sferre, témoi-
gnaient a leurs soupirans certain
mépris pour les frivolités, les
jeux, les momeries, pour toute
dépense infructueuse et mal pla-
cée; qu'elles marquassent une es-
time de préférence pour ceux qui
montreraient des fruits sensibles
de l'économie, d'un travail con-
tinu, d'une aplication persévé-
rante; c'est alors que nous ver-
rions les changemens les plus heu-
reux et les plus inespérés; nous
verrions transporter les monta-
gnes.

Nos chansons, qui devraient
être le véhicule d'une bone mo-
rale, qui devraient servir a per-
fectionner LES HOMES, a LES ren-
dre

POLITIQUE. 89
dre plus constans, plus sobres,
plus laborieux, ne servent guere
qu'a les corrompre; elles n'inspi-
rent d'ordinaire qu'une fole joie,
que la molesse et la dissipation.
C'est le travail néanmons qui pro-
duit LE VRAI BONEUR; il est insé-
parable du plaisir, dit un ANCIEN:
*labor voluptasque dissimillima na-
tura, societate quâdam inter se na-
turali sunt juncta.* Tit. Liv. lib. 5,
n. 4. Au contraire, les amuse-
mens, la paresse, le désordre des
meurs n'enfantent que le repentir
et les chagrins.

J'observe a cette ocasion que
PLUSIEURS ACADEMIES PROPOSENT DES
SUJETS DE MORALE a DÉVELOPER; ces
SUJETS sont traités au mieux: je
le crois sans peine. Rien aujour-
d'hui de plus comun que l'art de
discuter et d'écrire; mais que ré-

90 L'ÉCONOME
 sulte-t-il enfin pour la religion et
 pour l'humanité, de ces pièces si
 bien travaillées? Aucun avantage
 considérable. Ces trésors de sa-
 gesse et d'éloquence sont consi-
 gnés dans des recueils académi-
 ques, uniquement ouverts aux
 gens de lettres et perpétuelle-
 ment ignorés de tous les autres.
 Cependant c'est le peuple, c'est
 aussi le petit maître, c'est toute
 la nation qu'il faut instruire.

Un moyen vraiment efficace
 pour cela c'est le charme de l'har-
 monie, c'est le chant qui plait à
 tous, et qui seul a le privilège de se
 faire écouter. Une chanson va fra-
 per l'oreille du ministre; il entend
 de son char la gloire de Rampon-
 neau. Je voudrais donc que l'aca-
 démie française, de concert avec
 celles qui lui sont le plus unies,

POLITIQUE. 91
 destinat au moins six cents livres
 tous les ans pour une chanson fai-
 te avec esprit, sur un air agréa-
 ble et connu; chanson qui ensei-
 gnerait une morale utile, raison-
 nable, tendante à l'enrichissement
 du public et des particuliers, et qui
 présentant le travail et la parci-
 monie comme les vrais fondemens
 de l'honneur et du plaisir, expo-
 serait, par un contraste habile-
 ment tracé, les suites honteuses
 et funestes de la paresse et de la
 dissipation. Une chanson pareille
 mise à la portée du peuple et ré-
 pandue dans les provinces serait,
 je crois, plus fructifiante, plus
 efficace pour le règlement des
 mœurs que la plupart des prênes et
 des sermons. Au surplus, tous les
 ans nouvelle chanson et nouvel
 air tous les ans; mais toujours mê-

92 L'ÉCONOME
me fons de doctrine , fons aussi
dificile a epuiser que les sujets in-
tarissables de l'amour et de la
satire.

Travaillez , epargnez , courageux citoyen ;
C'est pour vous enrichir l'infailible moyen.

Adieu , dit-on , pour les do-
mestiques et pour les ouvriers ;
adieu dans votre projet le beau
linge , les habits couteux , les
montres d'or , etc. ; adieu encore
le jeu , le tabac , et surtout les ca-
barets , dont l'etablissement est si
recomandé dans les Aides. cepen-
dant il n'est pas mal que les gens
qui gagnent depensent a propor-
tion : cela fait une circulation
tres-desirable , et c'est ce qui fait
vivre bien du monde.

Il serait plus raisonnable et plus
vrai de dire que cela fait bien des
imprudens et bien de mauvais su-

POLITIQUE. 93
jets : cela fait que le public est
beaucoup plus mal servi , et que
le royaume en un mot est plein
de maleureux ; par la raison prin-
cipale que le grand nombre des
travailleurs dissipent dans la jeu-
nesse ce qu'ils devraient réserver
pour un autre tems. Du reste , on
avoue bien que la plupart ne pou-
raient pas se procurer certains
agrémens qu'ils ne se procurent
que trop aujourd'hui. A l'égar du
tabac et du jeu , ceux qui en sont
le plus entêtés conviennent quand
ils sont de sang froid que c'est une
manie des plus extravagantes.
On pensera pis encore du vin , si
l'on s'en raporte a l'écriture : elle
parait en proscrire l'usage le plus
modéré. Craignez , dit la sages-
se , jusqu'a la vue du vin , et ne le
regardez pas lorsqu'il brille dans

un verre : *ne intuearis vinum quando flavescit , cum splenduerit in vitro color ejus.* Vous le boirez avec délices , continue L'ESPRIT saint ; mais , prenez-y garde , semblable a un serpent et a un basilic , il vous tûra de son poison : *ingreditur blandè , sed in novissimo mordebit ut coluber et sicut regulus venena diffundet.* Prov. 23 , 31 , 32. Il est donc important de s'abstenir du vin , de même que du tabac et du jeu , surtout pour de jeunes travailleurs , en qui l'on suppose l'ambition de se tirer de misere.

La différence qu'on peut observer entre l'emploi qu'ils font communément de leurs gains , et celui que j'ai marqué ci-devant , c'est qu'au lieu de soudoyer tant d'honêtes bourgeois qui tiennent

des jeux , des cabarets , des cafés ; au lieu d'engraisser tant de receveurs & de buralistes ; au lieu d'ocuper des rapeurs de tabac , des peruquiers et autres fabriquans d'inutilités , nos jeunes ménagers , au moyen des entreprises et des compagnies proposees , emploieraient des laboureurs pour defricher des terres , des pâtres pour elever du betail , des jardiniers , des planteurs , et autres ouvriers utiles , dont le travail les mettrait a leur aise , souvent même les enrichirait , tandis qu'ils emploient aujourdui des cabaretiers , des friseurs et autres gens semblables , dont toute l'industrie ne tend qu'a les depouiller et a les apauvrir. Cela posé , si nos economies se priveraient de certains comodites , s'ils se re-

96 L'ÉCONOME
 fusaient du vin et d'autres douceurs dans la verdeur de l'âge, ils se procureraient tout cela dans un âge plus avancé; ainsi la consommation générale n'y perdrait rien, ou presque rien; et tout rentrerait par là dans l'ordre le plus désirable.

Ce n'est donc que les mauvaises dépenses, les dépenses déplacées qu'on attaque ici dans les petites gens; et cela, tant pour leur propre bien, que pour les rendre moins à charge au public. D'où vient, en effet, ce nombre prodigieux de mendiants que l'on voit chez nous plus qu'ailleurs? N'est-ce pas pour la plupart des domestiques et des ouvriers qui n'ont point fait d'épargnes lorsqu'ils le pouvaient? Est-il donc à désirer, pour la nation, que de
 Jeunes

POLITIQUE. 97
 jeunes travailleurs se négligent, qu'ils prodiguent leurs gains au cabaret, et qu'ils ne réservent rien pour la saison des besoins; qu'au lieu de songer tout de bon à étayer leur vieillesse en ménageant leurs salaires, ils se réduisent à la ressource de l'hôpital ou de la mendicité, non sans doute; et outre qu'ils méconnaissent leurs vrais intérêts, en se livrant à la paresse et à la dissipation dans la vigueur de l'âge, il est visible que ce désordre nuit à l'opulence nationale, en ce qu'il est contraire à l'abondance des productions, qui, par là, deviennent plus rares et plus chères, et conséquemment moins susceptibles de communication entre les provinces, et d'exportation chez les étrangers.

Je plaide donc ici la cause du public et des particuliers, quand j'exorte les domestiques et les artisans à devenir laborieux et ménagers; mais je vise aussi, par les dispositions qu'on a vues, à les préserver des vols qu'ils éprouvent assez souvent, et plus encore des surprises et des prêts hasardeux auxquels ils sont des plus sujets. Sur quoi j'ai un mot à dire en passant.

On prête quelquefois une somme modique à des gens que l'on peut mettre au rang des pauvres; et alors, on fait moins un prêt qu'une charité, vu le peu d'espérance qu'il y a du remboursement. Cependant on prête à tout hasar dans l'intention de faire un acte de générosité. Rien de plus humain et de plus chrétien; on ne

peut trop encourager les hommes à une telle bienfaisance, surtout quand elle a pour objet des malheureux vraiment dignes de notre commisération. Pour ceux qui ne sont misérables que parce qu'ils manquent de conduite, parce qu'ils sont libertins ou paresseux, ils méritent bien moins notre charitable secours, que les corrections d'une police exacte et sévère.

Quoiqu'il en soit, on prête encore à des gens qu'on peut regarder comme très solides et très en état de rendre, soit à cause de leurs biens réels et connus, soit à cause de leur conduite et de leurs talens. Rien ne s'oppose à ce qu'on prête à de telles gens, pourvu qu'on use de toutes les précautions qu'exige la prudence, précautions

dont il faut s'instruire avant que de se livrer; sur cela il serait à souhaiter, pour le bonheur des hommes, qu'à tant de fadaïses de mitologie, qui font le sujet ordinaire des études classiques, qu'à tant de questions futiles qu'on discute en philosophie, on substituat les institutions du droit national, et qu'on nous aprit, de bonne heure, les obligations respectives que la loi impose aux citoyens; ce que l'on doit au prochain, et ce que l'on doit à soi-même; en un mot, ce qu'il faut observer dans le commerce de la vie, tant pour ne nuire à personne que pour éviter toute surprise de la part des autres. Au lieu donc de borner les études à la lecture des historiens, des réteurs et des poètes; ce qui ne donne pas de grandes lumières à la jeunesse,

se, il y faudrait joindre les meilleurs traités faits ou à faire sur le droit français, sur la pratique des obligations et des contrats, billets, lettres de change, etc., et tout cela devrait s'identifier avec les instructions littéraires: je crois même qu'on devrait faire des conférences réglées dans les paroisses sur ces différents objets. Cette attention de la part des pasteurs ne serait pas indigne de leur ministère: en cela ils ne feraient qu'imiter la conduite de dieu même dans la législation qu'il inspira autrefois à moïse.

Au surplus, c'est alors qu'on pourrait se précautionner contre ces aventuriers, qui semblent naître sous nos pas; gens avides et artificieux qui, au lieu de fons, au lieu de la droiture si nécessaire

102 L'ÉCONOME

dans la société, n'apportent le plus souvent dans les affaires que de la souplesse et du mensonge ; en un mot gens toujours dangereux et qu'on ne doit jamais écouter, quand même ils seraient des plus solides. Les somes qu'on risque en de telles mains sont ordinairement bien mal placées : tout retentit des tristes épreuves qu'on en fait chaque jour ; et l'on peut dire que ces prêts sont un des grans maux de la société. L'état est vraiment intéressé à ce qu'il ne se fasse point de surprise dans les affaires, puisqu'il n'en résulte que des chagrins, des haines et des procès. Plut au ciel que la législation put les prévenir en tout ou en partie ! Un moyen que j'entrevois pour cela, ce serait d'établir par un règlement général qu'un engage-

POLITIQUE. 103

ment, promesse ou contrat ne fut obligatoire que trois jours après la signature, non compris le jour de la passation, pendant lequel tems ceux qui se croiraient lésés auraient droit de réclamer contre par un acte devant notaire : et sans attendre un règlement si désirable, mais qui n'existera peut-être de longtemps, ne pourrait-on pas insérer une nouvelle clause dans les actes pour se réserver le droit de les annuler à son gré dans le délai marqué ci-dessus. En tout cas, voici une précaution à peu près équivalente et dont on peut fort bien user.

Je dis donc qu'après avoir discuté les conditions d'un traité, d'un contrat ou autre engagement que je suppose de conséquence, après l'avoir fait rédiger chez le

Notaire, il est de la prudence de ne le point signer que celui qui risque, qui donne ses fons ou qui s'engage de quelque autre manière, n'ait u en main pendant cinq ou six jours une copie de la première minute, pour l'examiner a loisir, tant par lui-même que par des amis éclairés et bien au fait, afin de pouvoir ensuite, en connaissance de cause, ou renoncer tout a fait a l'engagement, ou l'admettre avec les modifications convenables.

Et qu'on ne se laisse pas surprendre par les empressemens artificieux de ces gens qui se hâtent de conclure, et qui font valoir avec adresse la nécessité de finir et de tenir les choses dans un grand secret. Encore une fois qu'on s'en défie, mais qu'on s'en

défie au point d'être inexorable. Plus on se verra pressé, traité d'opiniatre, même par le notaire qui, contre le devoir de sa place, est presque toujours partial, et qui ne vise d'ailleurs qu'a faire des actes, quelquefois encore par des coassociés de bone foi, je le répète, qu'on soit d'autant plus ferme et plus intraitable pour ne rien signer qu'après l'examen dont il s'agit; et la raison ultérieure que j'en donnerai, c'est qu'il vaut mieux manquer de bones affaires que de risquer d'en faire de mauvaises.

Je conclus enfin de tout ceci que, hors les cas de générosité dont nous avons parlé d'abord, on ne doit prêter a personne qu'avec des suretés moralement certaines; qu'on ne doit jamais prêter pour

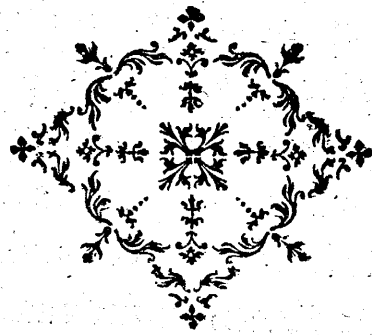
106 L'ÉCONOME
 des objets considérables qu'a
 gens qui ont doné des preuves de
 leur conduite et de leur probité.
 Si des homes equivoques ont l'au-
 dace de vous demander votre ar-
 gent, armez-vous de courage
 pour le leur refuser et pour ré-
 sister a leurs poursuites intéres-
 sees. N'oubliez jamais que la pru-
 dence est une vertu, et rapalez-
 vous une autre vérité a laquelle
 on ne fait pas assez d'attention ;
 c'est qu'il est plus juste et plus
 raisonable que vous profitiez pour
 vous et pour les vôtres d'un bien
 laissé par vos ancêtres, ou aquis
 par votre economie, que de le
 confier a des gens suspects, gens
 a qui vous ne devez rien, et qui
 ne visent d'ordinaire qu'a vous dé-
 pouiller. N'en faites pas la cruelle
 epreuve, vous gémiriez trop tard

POLITIQUE. 107
 sur vos pertes ; et ce qu'il est en-
 core bon d'observer, vous ver-
 riez que ces pertes enrichissent
 rarement ceux qui les ocasionent.
 Prévenu et fortifié de ces leçons,
 vous croyez bien, mon cher lec-
 teur, que vous n'y serez pas pris :
 ah que vous etes en grand dan-
 ger ! et moi je vous prédis que
 vous serez dupé, pour peu que
 vous soyez home droit et bienfai-
 sant. On emploira pour vous ga-
 gner les louanges et les caresses,
 quelquefois des reproches bien mé-
 nagés, mais surtout les protesta-
 tions et les sermens ; et a la fin
 vous céderez come tant d'autres,
 qui n'étaient pas si bien avertis ;
 vous céderez par une mauvaise
 honte ; en un mot, come chacun a
 sa dose de faiblesse, vous céderez,
 parce que vous n'aurez pas le cou-

108 L'ÉCONOME
 rage ou la force de résister ; et
 j'appréhende enfin que , malgré
 mes salutaires avis , il ne vous
 faille encore quelque facheuse ex-
 périence pour vous instruire soli-
 dement et pour vous convaincre
 de la perversité des homes.

Défiez-vous donc de vous-mê-
 me , et profitez , come vous le
 pouvez , des epreuves maleureu-
 ses de tant d'autres.

Travaillez , epargnez courageux citoyen ;
 C'est pour vous enrichir l'infailible moyen :
 Mais que des biens acquis par des travaux pénibles
 Ne soient jamais risqués en affaires nuisibles.



L'ÉCONOME POLITIQUE.

SECONDE PARTIE.

APRÈS avoir suggéré des
 moyens certains pour la subsis-
 tance des homes , ce qui est le
 plus important et le plus difficile,
 voyons a présent ce que l'on pou-
 rait faire pour perfectionner l'es-
 pece humaine : voici sur cela di-
 férentes vues.

On remarque tous les jours par-
 mi les domestiques des grans et
 des riches , parmi les artisans sé-
 dentaires , cordoniers , tailleurs ,
 péruquiers , tissérans , etc. , j'ajoute
 parmi les ecclésiastiques , sécu-
 liers et autres , on y remarque
 dis-je des corps grans et robus-

110 L'ÉCONOME
 tes, qui n'ont nulle occupation pénible, tandis qu'on voit des gens de petite stature, sans force et sans courage, attachés aux travaux les plus rudes, à la culture, au bâtiment, à la guerre, etc. C'est là constamment un abus et une perte publique : c'est un désordre en un mot à quoi il est important de remédier ; et ce devrait être l'une des grandes vues du ministère dans la police générale, surtout dans la manutention des arts et du négoce. Conséquemment il faudrait interdire les professions sédentaires et peu fatigantes à tout homme robuste et bien constitué, pour en faire l'occupation des gens faibles et disgraciés de la nature. C'est là qu'on placerait à propos les valétudinaires, les nains, les bossus, les boiteux, etc.

POLITIQUE. 111
 D'un autre côté, la plupart des sujets d'un certain ordre n'ont presque jamais d'argent, et c'est pourquoi il n'est pas raisonnable de leur en demander ; mais ils ont tous des bras et des talens pour le travail : voilà des facultés plus précieuses que l'argent même ; facultés qui appartiennent à la patrie, et dont une police éclairée doit tirer le plus grand fruit possible. Au lieu donc d'assujettir de pauvres gens à des brevets d'apprentissage, à des chédevres et autres frais qui les éloignent le plus souvent des occupations utiles, notre police deviendrait sur cela plus sage et plus fructueuse, si elle dirigeait la destination et l'emploi des ouvriers, en sorte que chacun fut occupé d'une manière proportionnée à sa vigueur,

112 L' E C O N O M E
 et qu'il suffit pour gagner maîtrise de donner quelques années de son travail aux hôpitaux ou aux charités paroissiales.

Du reste, rien de plus efficace pour le perfectionnement de l'espèce humaine que de favoriser l'agriculture, et de renvoyer tant de domestiques occupés dans un service de mollesse et d'inutilité; le tout sans aucune violence, mais par d'autres voies faciles et conues. Un autre moyen pour perfectionner l'espèce et pour peupler les campagnes, ce serait d'exempter de milice quiconque serait dans l'exercice habituel des travaux rustiques, ou du moins les propriétaires, qui feraient valoir leurs propres fons. J'ai vu de jeunes citadins laborieux, prêts à quitter le séjour de la ville
 pour

P O L I T I Q U E. 113
 pour se livrer à la culture de leur petit domaine, mais que la crainte d'être dérangés par la milice a détournés pour toujours d'un dessein si utile et si louable. L'exemption dont il s'agit pour les cultivateurs propriétaires ne s'étendrait pas à tant d'autres conditions de la campagne et des villes; cependant il conviendrait toujours que chaque paroisse ou chaque cors eut la faculté d'acheter des hommes pour le service du roi. Plusieurs ont proposé d'y destiner principalement les enfans trouvés et tant d'autres qu'on élève dans les hôpitaux. On a fait valoir au journal économique de février 1757 une proposition relative à cet objet, et qui n'est pas à mépriser; proposition de faire des régimens de bossus, de boi-

114 L'ÉCONOME
 teux et de borgnes, pour diminuer d'autant l'extinction des forts homes que l'on tire de la campagne, et qui servant dans les troupes, ne sont plus a portée de se marier dans la suite.

Enfin, une autre disposition tres importante, ce serait d'établir des galériens de terre, je veux dire d'employer a la réparation des chemins, a l'exploitation des carrieres et des mines tant de malfaiteurs, larrons, deserteurs et autres a qui l'on ote une vie que l'on pourrait rendre utile en les condanant a des travaux publics, et les marquant au visage pour empêcher leur evasion; genre de punition, come dit Morus (a), qui serait plus efficace que la mort même, pour contenir les scélé-

(a) *Initio Eutopiæ.*

POLITIQUE. 115
 rats. Il est visible que ces arrangements seraient favorables a l'agriculture, et que la campagne qui perd tous les jours ce qu'elle a de meilleurs sujets, les conserverait a l'avenir au grand bien de notre population.

S'IL est vrai, suivant la pensee d'Horace, que les aigles n'engendrent point des colombes, *nec imbellem feroces progenerant aquila columbam*, l. 4, ode 3.; il n'est pas moins vrai que les colombes n'engendrent point des aigles: verité conue, a laquelle plusieurs peuples de l'antiquité ont u beaucoup d'egar pour le maintien de leur population, mais a laquelle on ne fait aucune attention de nos jours. Dans toutes les espèces d'animaux que les homes ont domestiqués, on choisit,

pour la propagation, les individus les plus beaux et les plus parfaits; qui le croirait, c'est le contraire dans l'espèce humaine? Pour ce qui est des garçons, les militaires et les domestiques sont assurément ce qu'il y a de mieux constitué, de plus apte au mariage. Cependant le peu de faculté qu'ils ont, et l'assujettissement dans lequel ils vivent, les en éloignent presque tous; de sorte qu'ils se voient réduits pour l'ordinaire à quelques amours vagues et stériles, également reprouvés dans la religion et dans la politique. La continence prescrite aux ecclésiastiques, soustrait de même une infinité de sujets aux engagements du mariage; et, qu'on y prenne garde, ce n'est presque jamais ceux qui sont faibles et

contrefaits, les communautés surtout n'en veulent point recevoir.

Le même inconvénient n'est que trop constant pour les filles; le cloître en enlève tous les jours un grand nombre des plus propres à l'himénée. À l'égard de celles qui naissent dans la classe du peuple, classe sans contredit la plus nombreuse, la difficulté d'élever une famille dans le système des jurandes, et le peu de ressources des ouvriers qui travaillent sous les maîtres, leur inspirent beaucoup d'éloignement pour le lien conjugal, et les jettent souvent dans la vie mole et libertine. Tout leur refuge est le service des riches et des grans; de sorte que les plus apparentes et les mieux constituées passent leurs beaux jours dans les fonc-

118 L'ÉCONOME
 tions de fames de chambre, gouvernantes d'enfans, etc; et la plupart, ou ne se marient pas, ou ne se marient pas a tems. Aussi ne trouve-t-on presque plus de belles personnes capables de plaire et d'attacher. Outre que le peu qu'il en est, fieres de leurs agrémens, et voulant d'ordinaire s'élever trop haut, negligent souvent des aliances bien sortables, et par cette raison ne donent pas d'enfans a l'état.

Notre indifférence sur ces objets, opére un grand mal politique; il en resulte que les sujets les plus faibles, les plus laids, les plus ineptes se marient tous les jours, que les plus vigoureux et les mieux faits, sont la plupart condanés au célibat, et qu'ainsi de siècle en siècle, l'espèce hu-

POLITIQUE. 119
 maine s'affaiblit parmi nous et s'enlaidit necessairement.

Nos auteurs politiques ne cessent de célébrer les avantages de la population; ils la considerent tous come le plus heureux fruit d'une administration parfaite. Cependant, on l'a deja dit, s'il importe beaucoup de l'augmenter, il importe bien plus de la régler et de la perfectioner. Pour cela, il faudrait adopter un règlement de police que Sixte Quint prescrivit autrefois a Rome. Ce pontife célèbre, si éclairé sur les intérêts d'un peuple, regardait come un vrai mal de multiplier les homes, si leur subsistance n'était assurée. Il ordona donc aux curés, dit l'historien de sa vie, l. 5, page 452. *De ne faire aucuns mariages sans le certificat d'un juge établi*

120 L'ÉCONOME
pour prendre d'exactes informations sur les facultés des contractans ; et au cas que ce magistrat les jugeat en peril de devenir pauvres, et par conséquent, hors d'état de nourrir les enfans qu'ils pourraient avoir, il leur défendit de passer outre, et voulut qu'on bannit de Rome ceux qui se trouveraient dans le cas de la desobeissance. Aussi, disait-il, qu'il valait mieux détruire une vile, que de la remplir de pauvres habitans.

Que notre maniere de penser est différente ; notre police n'ut jamais d'inquietude sur la fortune ou sur le sort des nouveaux époux ; et, come s'il sufisait de parler sans cesse mariage et population, l'on ne croit pas qu'il faille s'inquieter des besoins d'un ménage naissant : de sorte que ceux qui pen-
 sent

POLITIQUE. 121
 sent a se marier n'ont pas plutot satisfait a quelques formalités d'usage, que le pasteur les unit a tout hasar, parce qu'il en revient toujours quelque ecu. Mais que produisent la plupart de ces mariages qui se font dans un bas peuple, reduit par les maitrises et autres institutions a une detresse habituelle, souvent a ne pouvoir vivre en travaillant ? ils ne produisent guere que des ménages desunis et maleureux, ménages desolés par la disette, par les maladies et les chagrins. De ces unions si mal concertees, combien sort-il d'enfans debiles et mal constitués ; elevés, si la mort n'en delivre la terre, dans l'ignorance, la fénéantise et la mendicité ; onéreux par conséquent a la nation, et propres a la deshonorer. L

Les modernes qui ont écrit sur l'économie rustique, observent tous, avec raison, qu'il faudrait introduire, dans nos campagnes, les plus belles espèces d'animaux, les y multiplier avec beaucoup de soin, et prendre des mesures en même tems, pour éteindre peu à peu les espèces actuelles, presque toutes abâtardies. Pourquoi les mêmes attentions et les mêmes vues ne seraient-elles pas proposées pour la renovation de notre espèce, dont la vigueur et la bone constitution nous intéressent bien davantage : travaillons donc à devenir plus conséquens ; et, si nous voulons perfectioner la population parmi nous, substituons à quelque impôt personnel et direct, une taxe graduelle sur tous les domestiques : des la

nous réduirons la plupart des laquais à des professions utiles à la société ; nous réduirons bien des gouvernantes et des dames de chambre, à l'état de ménageres. Ces demoiselles épouseront, s'il le faut, de simples ouvriers, pourvu qu'elles portent en dot à leur mari le droit de maîtrise purement gratuite, come soutien du nouveau ménage. C'est ainsi qu'on peut atacher des moyens de subsistance à des mariages sagement assortis.

Une des principales causes qui fait dégénérer l'espèce en France, c'est l'ocasion qu'on a parmi nous d'embrasser les arts libéraux, la finance, la judicature, etc. ; le moindre artisan, le moindre villageois, voyant une porte entrouverte pour ces professions,

124 L'ÉCONOME
 séduit d'ailleurs par un air d'aisance qui les accompagne d'ordinaire, fait les plus grands efforts pour y disposer les siens : aussi le nombre des concurrens surabonde au point que plusieurs ne sont pas employés, et que plusieurs parmi ceux qui le sont, ne gagnent pas de quoi soutenir une famille. Combien de gens, en conséquence, qui se déterminent au célibat, ou qui renoncent dans le mariage à la progéniture !

D'un autre côté, les enfans qui naissent dans ces conditions, ne veulent pas s'abaisser à des arts que l'on regarde comme grossiers et deshonorans ; la vanité s'y oppose, les frais et les autres difficultés des apprentissages et des maîtrises ne s'y opposent pas moins. Voilà donc des enfans destinés,

POLITIQUE. 125
 par état, à des professions infructueuses, et déjà surchargées d'aspirans. Conséquemment leur jeunesse va se passer dans la fénéantise, ou, tout au plus, dans l'exercice futile de la plume et des lettres. Circonstance qui, jointe pour les uns à la détresse des parens, et pour les autres à une excessive mollesse, produit d'ordinaire dans ces élèves un tempérament faible et délicat, qui devient héréditaire à leurs descendants.

Au contraire, si tant de gens qui sont de trop dans les professions stériles, avaient continué l'utile métier de leurs ancêtres, ils l'auraient fait avec beaucoup d'avantage et de facilité ; ils n'auraient pas appréhendé le nombre de leurs enfans ; et au moyen de

l'aisance et d'un travail modéré, ils auraient donné à la patrie des homes robustes et laborieux.

Une autre cause d'affaiblissement parmi nous, c'est que les travailleurs, en petit nombre, écrasés des fatigues nécessaires pour soutenir tant de gens oisifs, acablés d'ailleurs par les milices et les corvées, se voient encore arracher, de mille manières, une subsistance dont ils auraient besoin pour élever leurs enfans; d'où il suit que cette génération infortunée, mal nourrie, mal soignée, mal vêtue, devient, pour ainsi dire, toute rabougrie, ou que terminant de bonne heure sa triste carrière, elle avance de plus en plus le dépérissement du peuple français.

C'est ainsi qu'on perd ou qu'on

affaiblit, sans y penser, les meilleurs sujets du royaume; car enfin, nous l'avourons, si nous sommes de bonne foi, un laboureur, un ouvrier de campagne, un manœuvre, sont constamment plus précieux et plus à ménager, que tant de citadins artistes de mollesse et de luxe, à qui nous prodigons notre estime. Ces homes de fatigue et de peine, injustement avilis, nous procurent l'abondant nécessaire, et nous comblent, en un mot, de biens solides et durables; tandis qu'un frivole s'exerce vingt ans sur nos têtes, sans qu'il nous laisse, au bout du terme, le moindre fruit d'un si long travail. Qu'on n'oublie donc jamais que les simples villageois, que les travailleurs les plus vils et les plus grossiers, sont

128 L'ÉCONOME
 proprement les peres nouriciers de notre espèce; qu'ils font dailleurs les ouvrages les plus importants et les plus pénibles, et qu'ainsi nous sommes tous intéressés à ce qu'on ne les fatigue pas au point de ne pouvoir remplir leur haute destination.

Du reste, il faudrait, s'il se peut, et la chose est possible, il faudrait effacer l'idée de bassesse attachée parmi nous aux professions les plus indispensables; il faudrait inculquer à tous les citoyens cette maxime si sage et si vraie: *que tous métiers utiles sont nobles, et qu'ils sont d'autant plus nobles qu'ils sont plus utiles*; qu'ainsi un laboureur intelligent est fort au dessus d'un habile peintre; que le charpentier, le maçon l'emportent sur l'orfèvre et

POLITIQUE. 129
 le joaillier; que la fame qui file ou qui sarcle, vaut mieux que celle qui frise ou qui brode. Que de biens resulteraient d'une manière de penser si judicieuse, si dailleurs on favorisait les arts nécessaires, et qu'on en facilitat la pratique à tous les sujets! Pour lors le travail et l'aisance formeraient une génération plus nombreuse et plus robuste; et nous ne verrions pas, come à present, notre espèce depérir et degénérer tous les jours.

Nous avons déjà remarqué que les militaires et les domestiques sont ce qu'il y a de plus propre au mariage; que cependant ils ne se marient presque point, parce qu'ils n'ont pas pour cela certain acquis nécessaire, inconvénient bien grand et bien réel; mais a.

quoil a été pourvu efficacement par les dispositions que j'indique en faveur de ces deux conditions. On vient de le voir pour les domestiques. Les propositions que je fais ailleurs pour le bien des militaires, sont encore plus certaines et plus démontrées. Je donne, pour cela, dans un mémoire exprès, les moyens d'assurer un honnête viager à tout soldat qui aura servi vingt ou trente ans, avec cet avantage indubitable pour le roi et pour la nation, que toutes nos troupes coûteront peu pendant la guerre, et qu'elles ne coûteront du tout rien pendant la paix.

Quant au perfectionnement physique de notre espèce, voici un moyen facile qu'on n'a point encore proposé. Il faudrait défendre

à toute personne d'avoir à son service aucun sujet des deux sexes qui fut de grande et belle taille, à moins qu'il ne fut originaire des peuples étrangers. Pour lors les riches et les grands attireraient chez nous ce qu'il y a de mieux constitué chez nos voisins. Plusieurs de ces étrangers grands et robustes, et communément plus économes que les Français, ne manqueraient pas de se marier, à quoi notre police les encouragerait par l'attribution des maîtrises et réceptions gratuites etc., en même temps ce que nous avons parmi le peuple de plus vigoureux et de mieux fait n'ayant plus la ressource de la domesticité, s'attacherait aux arts les plus utiles, et laisserait ainsi des places vides pour des sujets moins propres au

132 L'ÉCONOME
travail et au mariage, ce qui deviendrait doublement favorable à notre population.

Il faudrait sans doute bien d'autres réglemens pour effectuer le perfectionnement dont il s'agit. Il y a sur cela d'excellentes réflexions dans l'*Essai* que M. de Vandermonde nous a donné sur les moyens de perfectionner l'espèce humaine. Ce que j'y trouve de plus important, de plus praticable et de mieux prouvé, c'est la proposition de nourrir les enfans nouveaux-nés avec le lait des animaux domestiques, tant chèvres que brebis et vaches. Un citoyen, ami de l'humanité, connu depuis longtemps par des actes de bienfaisance, vient de comencer un établissement de ce genre près de l'école militaire. Au surplus, je

POLITIQUE. 133
crois avec M. de Vandermonde que cet usage, qui nous paraît étrange, mais qui est confirmé par des épreuves, influerait en bien sur le cors et sur l'esprit, et qu'il rendrait tout à la fois les hommes plus robustes et plus vertueux. L'auteur traite son sujet quant au physique avec beaucoup de capacité : il a négligé davantage les vues politiques ; elles sont néanmoins des plus intéressantes : je vais en tracer ici quelques-unes.

1°. La loi devrait empêcher qu'on se mariât avant l'âge de vingt ans comencés pour les filles, et vingt cinq ans comencés pour les garçons. De plus, il faudrait employer tous les moyens honêtes et praticables pour engager au mariage les sujets des deux sexes les

134 L'ÉCONOME
 plus robustes et les mieux faits, et leur procurer dans cette vue des secours et des encouragemens, come des maitrises pour les arts, des réceptions gratuites pour le comerce, des places, des emplois civils et militaires, etc. Les comanderies de Malte viendraient ici fort a propos : ces fons de même que certains bénéfices paraîtraient mieux employés a l'education d'une jeunesse laborieuse qu'a nourrir la molesse de quelques célibataires.

Plusieurs villes, a la naissance du Duc de Bourgogne, aimèrent mieux nous procurer de nouveaux mariages que de nous doner le vain spectacle des réjouissances ordinaires. Tout le monde applaudit a cette pratique; mais il falait encore, ce qui pourtant ne se fit

POLITIQUE. 135
 pas, il falait assortir les nouveaux conjoints avec une sorte d'intelligence et de choix. Aujourdui qu'on est plus éclairé que jamais, les cœurs généreux et bienfaisans, a la place de mille institutions inutiles a la religion et a l'humanité, pourraient tourner leurs vues de ce côté-la; et tant pour prévenir le libertinage que pour perfectioner l'espece, ils pourraient par des libéralités bien placees nous procurer des aliances honêtes et sagement assorties.

Voici, en fait de mariage, une coutume tres louable et qui mériterait d'être plus connue. On assure qu'au vilage de Bisseuil, près d'Epernay en Champagne, il est établi de tems immémorial que les jeunes garçons, avant que de se marier, plantent chacun vint-

136 L'ÉCONOME
 cinq arbres fruitiers dans une commune dépendante du même village. Cette coutume suivie constamment a dit-on procuré aux habitants de beaux vergers entretenus avec soin. Les fruits cueillis à tems sont partagés ou vendus au profit de la communauté, laquelle en fournit beaucoup dans tous les environs, et en tire de grands avantages.

Pourquoi ne pas faire la même chose ailleurs ? Il y a peu de paroisses à la campagne qui n'aient des terrains vagues et dénués d'arbres, et toujours y a-t-il au moins des chemins à planter. Les chemins royaux, plus larges que de raison, au lieu de deux rangées d'arbres, en pourraient avoir quatre ; ceux de traverse en pourraient avoir deux, et il y viendrait

POLITIQUE. 137
 drait des arbres à fruit aussi bien que des ormes. Disons-le à notre honte, de simples villageois, des citoyens de Bisseuil ont presque été les seuls qui aient senti que le mariage et l'amour étaient une amorce puissante dont on pouvait tirer les plus grands avantages. Que ne pourrait-on pas opérer avec un tel mobile, si les politiques savaient en profiter !

Une autre disposition à souhaiter pour les mariages ce serait de les rendre moins ruineux pour les nouveaux époux, d'abolir à cette fin tant de frais superflus que l'ignorance de nos intérêts fait paraître indispensables ; frais que l'on prodigue en habits, meubles et bijouterie, en fêtes et régals, visites de cérémonie, déboursés à l'église, etc., frais néanmoins

138 L'ÉCONOME
 qui dépendent d'un usage arbitraire, toujours onéreux à un ménage naissant. Il ne faut pour effectuer un mariage, que deux époux bien d'accord et bien constitués; les somptuosités ni les parures n'y sont point nécessaires, et l'on peut faire de son bien un emploi beaucoup plus utile.

Quant aux frais de l'église, on devrait les modérer pour les gens riches, mais il faudrait les supprimer pour tous les autres: *gratis accepistis, gratis date*. Peut-être y aurait-il quelque chose à dire contre l'indissolubilité, mais cela nous écarterait du sujet que nous traitons.

Du reste, on ne saurait attendre de l'ignorance et de la faiblesse des particuliers qu'ils travaillent efficacement à se corriger

POLITIQUE. 139
 sur ces abus; ce n'est qu'au ministère qu'il appartient d'y remédier par des réglemens somptuaires sur ces différens objets. Quelle nécessité que les moindres paroissiens, quand il s'agit de se marier, viennent en carrosse à l'église; quelle nécessité qu'ils s'y présentent avec des croix, des bagues et autres bijoux? Tout cela est ruineux pour le peuple, et par conséquent, répréhensible. Une police attentive au vrai bien des sujets, devrait empêcher ces pratiques, et tirer par là les citoyens d'une servitude incommode, dont ils n'ont pas le courage de se délivrer eux-mêmes.

Ne vaudrait-il pas mieux, pour le service du public, qu'un ouvrier, en commençant ménage, aquit pour quarante, cinquante

140 L'ÉCONOME
 pistoles, ou plus de matieres propres a son travail, que d'acheter, pour sa fame et pour lui, des ornemens inutiles. Un laboureur, qui se marie, ne ferait-il pas plus sagement de mettre vint ou trente pistoles de plus en bestiaux, fourages, etc., que de les mettre en parures et en bijoux? Les gens de campagne, et tous ceux qui ne sont pas a leur aise, doivent songer sérieusement a se tirer de misere, et ne doivent conséquemment rien dépenser pour le superflu.

Voila, dit-on, une prédication singuliere dont on ne s'est point encore avisé, mais qui tend a congédier tous les artisans du luxe et des plaisirs.

Je conviens que la prédication est assez nouvelle, en est-elle

POLITIQUE. 141
 moins solide ou moins utile? Pour la conclusion qu'on en tire, elle est absolument mauvaise. On ne s'intéresse ici que pour les petits et les médiocres, et on laisse le champ libre a tous les gens aisés. On dira pourtant, par occasion, que si les riches avaient des idées plus justes et plus étendues, ils doneraient beaucoup moins dans les productions des beaux arts; productions qu'on pourrait apeler souvent *difficiles nugas*, et qui deviennent même tres-nuisibles dans toute nation qui n'a pas d'ailleurs un abondant nécessaire.

Pour mieux sentir la futilité des prétendus chédevres que l'art multiplie tous les jours, supposons-les devenus si comuns qu'on trouvat chez les moindres particuliers quelque pièce de bi-

jouterie des mieux exécutée, quelque tableau des gransmaitres, quelque statue digne de l'antiquité, tout cela, les choses restant d'ailleurs au même état, tout cela augmenterait-il notre bien être? En serions-nous plus à l'abri de la disette ou de la froidure?

Mais enfin, dit-on, si les riches donaient moins dans ce qu'on appelle beaux arts, à quoi pourraient-ils employer leur loisir et leur superflu? Quoi donc! n'est-il plus de montagnes à percer, de canaux à ouvrir, de chemins à refaire et à planter, de villes à rebâtir, de bruyères à cultiver, de marais à dessécher? N'est-il plus d'animaux étrangers ou sauvages à domestiquer, de peuples à instruire, de police à perfectionner, de malheureux à sou-

lager, de vertueux à récompenser? Voilà bien de quoi employer du loisir et du superflu. Revenons à nos mariages.

Les impôts tombant principalement sur les têtes et sur les vivres, l'homme marié se trouve en conséquence de sa famille, plus chargé à proportion que celui qui ne l'est pas; et c'est pourquoi, come d'autres l'ont déjà remarqué, il conviendrait de hausser la taxe des célibataires à la décharge de ceux qui ont des enfans. Il conviendrait de même, pour faciliter la subsistance du citoyen qui travaille et qui élève une famille, de porter la meilleure partie des impôts sur ce qui n'est que de caprice et de luxe, sur les divers genres de parure, sur les chevaux de selle et de ca-

144 L'ÉCONOME
 rosse, sur les chiens, les oiseaux,
 etc. Une ordonnance de police,
 publiée depuis peu, défend aux
 gens de la rivière et des ports de
 mener des chiens avec eux, a cau-
 se des grans inconvéniens qui en
 ont résulté en plusieurs occasions.
 Le meilleur moyen de réprimer
 cet abus, ce serait de mettre une
 imposition forte sur chaque tête
 de chien.

J'ajoute que pour multiplier les
 ressources dans les petits ménages,
 de même que pour éloigner
 les femmes de la mollesse et du luxe,
 il faudrait les attacher de bonne
 heure à plusieurs professions qui
 ne sont exercées que par des
 hommes; il faudrait, pour cela,
 qu'elles ne fussent pas gênées par
 les maîtrises, et qu'elles eussent
 toute liberté pour bien faire;
 pour

POLITIQUE. 145
 pour lors une femme ferait des sou-
 liers, des bas, des habits, des
 perruques, toute sorte de tissures
 et d'autres ouvrages non fati-
 gans. Comme domestique, elle em-
 brasserait jusqu'aux fonctions de
 portier, laquais, etc.; au lieu
 qu'aujourd'hui que les hommes ont
 envahi tous les travaux, et que
 les femmes ont peu de métiers à
 leur choix, elles sont presque né-
 cessitées à vivre dans le désordre,
 au grand préjudice de nos mœurs
 et de notre population.

Quoiqu'il en soit, s'il faut
 pousser certains sujets au maria-
 ge, il en est d'autres, en bon
 nombre, qu'il en faudrait dé-
 tourner; tels sont les gens fai-
 bles, fluets et délicats, ceux qui
 sont trop petits, trop contrefaits,
 et tant d'autres sujets vitiés de

N

146 L'ÉCONOME
 cors ou d'esprit. Il faudrait donc leur inspirer le gout du cloître, leur y ménager des douceurs et des agrémens; mais il faudrait, avant tout, leur en ouvrir l'entree. Il serait à désirer pour cela, qu'on n'exigeat dans les monasteres ni latinité ni argent; et que les sujets des deux sexes y fussent plus occupés des arts nécessaires, que des exercices d'une piété mal entendue, ou de la profession stérile des lettres et des sciences. En un mot, les maisons religieuses, pour être de quelque utilité politique, devraient être proprement l'asile des sujets qui ont le moins de ressources dans le monde, et qui sont le plus à charge aux familles, des tempéramens faibles et valétudinaires, des borgnes et des aveugles, des

POLITIQUE. 147
 bossus, des boiteux, etc. C'est alors que les grans fons possédés par les réclus deviendraient véritablement utiles à l'état.

Il paraît étonnant aux gens qui réfléchissent, que tant de bénéficiers, chanoines et autres, tant de religieux et de religieuses qui vivent du travail des séculiers, ne rendent presque aucun service à la société. À quoi se réduit, en effet, leur emploi pour la plupart, à quelques chants dans nos églises, à quelques récitations de bréviaire et d'offices? Les plus laborieux et les plus utiles s'attachent, il est vrai, au ministère de la prédication; mais, à cela même, il serait aisé de suppléer par des instructions beaucoup plus méditées, qu'on trouve partout dans les livres. Et, pour lors, il ne

148 L'ÉCONOME
 faudrait plus dans les pasteurs en place, qu'un fonds raisonnable de doctrine, que du zèle et des mœurs, qualités plus faciles à trouver que le don de l'éloquence; de sorte que les curés et leurs vicaires, pour peu qu'ils fussent éclairés et vertueux, suffiraient pour conduire leur troupeau.

A l'égard des religieux, tels que nous les supposons, quand même ils auraient quelques défauts naturels, ils pourraient fort bien se rendre plus utiles qu'ils ne sont aujourd'hui. Les uns, en s'appliquant à la science du droit, pourraient devenir de bons arbitres, et terminer sans frais, presque tous nos procès; d'autant mieux qu'en les changeant de contrée, on prévient l'inconvénient de la faveur et de la parenté.

POLITIQUE. 149
 D'autres pourraient apprendre à fond toutes les parties de la médecine, et les exercer gratis à l'avantage du public. Mais l'occupation qui leur convient le plus, c'est l'instruction gratuite de la jeunesse, à commencer par les premiers éléments, par les petites écoles. Ces dispositions si désirables, épargneraient bien des frais aux familles, et rendraient bien des séculiers aux professions nécessaires pour notre subsistance. Et du reste, la vraie piété gagnerait à tout cela infiniment. En effet, à parler en chrétien fervent, lequel vaut mieux, dans les vues de la religion et de l'humanité, de consacrer quelques heures tous les jours à des études stériles, à des récitation de bréviaire et d'office qui ne sont

d'aucune nécessité, ou d'employer le même tems, et encore plus de zèle et de patience, à remplir le grand précepte de la charité fraternelle, à concilier des citoyens que l'intérêt divise, à procurer du soulagement aux malades, à cultiver enfin une nombreuse jeunesse, et toujours, comme je le suppose, en observant la louable gratuité.

Ce que l'on a dit ci-devant des sujets à mettre en religion, ne se pourrait pas dire également de ceux qui doivent composer le clergé séculier; cependant il y aurait aussi beaucoup à refaire de ce côté-là: en effet, pour instruire les peuples, pour assister les pauvres, pour édifier tout le monde par une vie chrétienne et détachée, il n'est pas nécessaire d'avoir une

figure intéressante, ni d'être bien robuste ni bien tourné.

Voilà, ce me semble, un nouveau champ pour notre législation. Ce grand objet, si fort négligé parmi nous, mériterait bien néanmoins l'attention du gouvernement; peut-être même n'en est-il aucun qui en soit plus digne. Notre police devrait donc s'en occuper sans cesse, et toujours en suivant les vues d'une population plus heureuse et plus parfaite.

J'ajoute, en finissant, que si l'on veut multiplier l'espèce humaine, et surtout si l'on vise à la perfectionner, il vaudrait mieux nous amener, de toutes parts, des filles bien choisies pour la vigueur et pour la taille, capables d'ailleurs de travail et d'écono-

152 L'ÉCONOME
 mie, que de courir tant de mers
 pour trafiquer des Nègres, ou
 pour nous procurer du tabac, des
 drogues et des épices. Et à par-
 ler ici dans un sens politique et
 sérieux, si le gouvernement fai-
 sait venir, tous les ans, douze
 ou quinze cens *Brins*, tels que je
 les suppose, quelle heureuse reno-
 vation ne se ferait-il pas chez
 nous dans un demi siècle ?
 Qui de nous ne verrait plus vo-
 lontiers ces nouvelles cargaisons,
 que de vaines curiosités qu'on
 nous apporte à grands frais, des oi-
 seaux rembourés, des peaux de
 lézards et de serpens, des miné-
 raux, des coquillages, etc.

Ergo tibi imprimis sponsi sponsæque legantur,
 Turpia nec pulchræ quæras primordia proli;
 Ecquis enim furor est? lætas dum poscis aristas,
 Triticæque decussobolis comedendaque farræ;
 Haud unquam inverso tradis marcentia sulco

POLITIQUE. 153

Semina, sed flavum Cereris melioris honorem-
 Tu tamen interea humanam contemnere pergis
 Sementem, nec digna tuæ te gloria sortis
 Tangit, ut incolumes uteros uterique colonos
 Sincerumque petas valido de corpore semen.

Diique deæque omnes quibus alma cubilia
 curæ,
 Queis hominum satio arridet, promiscua pas-
 sim

Semina, et infirmos thalamis arcete maritos
 Invalidasque nurus, sua ne primordia damnet
 Progenies, voveatque erebo dirisque parentes.
 Tu modo qui firmo servas molimine mundum,
 Divum, hominumque parens, pravum consis-
 tere morem

Ne patiare, novus claro descendat olympo
 Naturæ genius qui homini præcepta serendo
 Scribat, et ad reliquos transmittat scripta ne-
 potes.

Quilleti Callipediæ, lib. 1, p. 9.

Indulgent pour autrui, pour lui-même severe,
 Damis, au bien comun, dirigea ses travaux;
 Et sensible pour tous à l'humaine misere,
 Chercha l'art d'éviter ou d'alléger nos maux.





L'ÉCONOME
POLITIQUE.

MAITRISES
ET RECEPTIONS.

Des arts et du commerce.

LES maitrises et receptions sont censees etablies pour constater la capacite requise dans ceux qui exercent le négoce et les arts, et encore plus pour entretenir parmi eux l'emulation, l'ordre et l'equité; mais, au vrai, ce ne sont que des raffinemens de monopole, vraiment nuisibles a l'intéret national, et qui n'ont, du

156 L'ÉCONOME
 reste, aucun rapport nécessaire avec les sages dispositions qui doivent diriger le comerce d'un grand peuple. Nous montrerons même que rien ne contribue davantage a fomentér l'ignorance, la mauvaise foi, la paresse dans les différentes professions.

Les égyptiens, les grecs, les romains, les gaulois, conservaient beaucoup d'ordre dans toutes les parties de leur gouvernement; cependant on ne voit pas qu'ils aient adopté, come nous, les maîtrises, ou la profession exclusive des arts et du comerce. Il était permis, a tous les citoyens, d'exercer un art ou négoce, et a peine trouve-t-on, dans l'histoire, quelque trace de ces droits privatifs qui font aujourd'hui le principal régleme

POLITIQUE. 157
 des cors et comunautés mercantilles.

Il est encore de nos jours bien des peuples qui n'assujettissent point les ouvriers et les négocians aux maîtrises et réceptions. Car, sans parler des orientaux chez qui elles sont inconues, on assure qu'il n'y en a presque point en Hollande, en Angleterre, en Portugal, en Espagne. Il n'y en a point du tout dans nos colonies, non plus que dans quelques-unes de nos villes modernes, telles que Lorient, s. Germain, Versailles et autres. Nous avons même des lieux privilégiés a Paris, ou bien des gens travaillent et trafiquent sans qualité légale, le tout a la satisfaction du public. Dailleurs, combien de professions qui sont encore tout-a-fait libres, et que

l'on voit subsister néanmoins a l'avantage de tous les sujets ! d'où je conclus que les maîtrises ne sont point nécessaires, puisqu'on s'en est passé lontems, et qu'on s'en passe tous les jours sans inconvénient.

Personne n'ignore que les maîtrises n'aient bien dégénéré de leur première institution ; elles consistaient plus, dans les comencemens, a maintenir le bon ordre parmi les ouvriers et les marchans, qu'a leur tirer des sommes considérables ; mais depuis qu'on les a tournées en tribut, *ce n'est plus, come dit furetiere, que cabale, ivrognerie et monopole.* Les plus riches et les plus forts viennent comunément a bout d'exclure les plus faibles, et d'atirer ainsi tout a eux ; abus constant qu'on

ne pourra jamais déraciner qu'en introduisant la concurrence et la liberté dans chaque profession. *Has perniciosas pestes ejicite, refrenate coemptions istas divitum, ac velut monopolii exercendi licentiam.* lib. I EUTOPIÆ MORI.

Je crois pouvoir ajouter la dessus ce que colbert disait a Louis XIV ; » La rigueur qu'on tient, » dans la plupart des grandes villes de votre royaume, pour recevoir un marchand, est un abus que votre majesté a intérêt de coriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le comerce, ou ils réussiraient mieux, bien souvent, que ceux qui y sont. Quelle nécessité y a-t-il qu'un homme fasse apprentissage ? Celui ne saurait être bon, out au plus, que

» pour les ouvriers , afin qu'ils
 » n'entreprenent pas un métier
 » qu'ils ne savent point ; mais les
 » autres , pourquoi leur faire per-
 » dre le tems ? Pourquoi empê-
 » cher que des gens qui en ont
 » quelquefois plus appris dans les
 » peïs étrangers qu'il n'en faut
 » pour s'établir , ne le fassent pas ,
 » parce qu'il leur manque un bre-
 » vet d'apprentissage ? Est-il jus-
 » te , s'ils ont l'industrie de ga-
 » gner leur vie , qu'on les en em-
 » pêche , sous le nom de votre
 » majesté , elle qui est le pere co-
 » mun de ses sujets , et qui est
 » obligée de les prendre en sa
 » protection. Je crois donc que
 » quand elle ferait une ordonan-
 » ce par laquelle elle supprimerait
 » tous les réglemens faits jusqui-
 » ci , a cet egard , elle n'en fe-
 rait

» rait pas plus mal ». *Testament
 polit. , chap. 15.*

Personne ne se plaint des foires
 franches , établies en plusieurs
 endroits du royaume , et qui sont
 en quelque sorte des dérogeances
 aux maîtrises. On ne se plaint
 pas non plus a Paris , de ce qu'il
 est permis d'y apporter des vivres
 deux fois la semaine. Enfin , ce
 n'est pas aux maîtrises , ni aux
 droits privatifs , qu'on a du tant
 d'heureux génies qui ont excellé
 parmi nous , en tout genre de lit-
 térature et de sciences. Mais , que
 dis je , l'intéret particulier ne lais-
 se aujourd'hui rien d'intact : bien-
 tôt il ne sera plus d'arts libéraux ;
 déjà l'éloquence et la poésie sont
 menacées de perdre leur indépen-
 dance , et peut-être sommes-nous
 a la veille de les voir assujéties

162 L'ÉCONOME
l'esprit de lucre, a l'esprit de monopole et d'exclusion.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas confondre ce qu'on appelle maîtrise et police; ces idées sont bien différentes, et l'une n'amène peut-être jamais l'autre: aussi ne doit-on pas rapporter l'origine des maîtrises, ni à un perfectionnement de police, ni même aux besoins de l'état, mais uniquement au goût de monopole qui règne d'ordinaire parmi les ouvriers et les marchans. On sait, en effet, que les maîtrises étaient inconnues il y a quatre ou cinq siècles. J'ai vu des réglemens de police, de ces tems là, qui comencent par annoncer une franchise parfaite en ce qui concerne les arts et le commerce. *Il est permis à cël qui voudra, etc.*

POLITIQUE. 163
L'esprit de monopole aveugla dans la suite les ouvriers et les négocians; ils crurent, mal-à-propos, que la liberté générale du négoce et des arts leur était préjudiciable: dans cette persuasion ils complotèrent ensemble pour se faire donner certains réglemens qui leur fussent favorables à l'avenir, et qui fussent un obstacle aux nouveaux venus. Ils obtinrent donc premièrement, une entière franchise pour tous ceux qui étaient actuellement établis dans telle et telle profession; en même tems ils prirent des mesures pour assujettir les aspirans à des examens et à des droits de réception qui n'étaient pas considérables d'abord, mais qui, sous divers prétextes, se sont accrûs prodigieusement. Sur quoi je dois

Oij

faire ici une observation qui me paraît importante, c'est que les premiers auteurs de ces établissemens ruineux pour le public, travaillèrent, sans y penser, contre leur postérité même. Ils devaient concevoir en effet, pour peu qu'ils eussent réfléchi sur les vicissitudes des familles, que leurs descendans ne pouvant pas embrasser tous la même profession, allaient être asservis durant les siècles, à toute la gêne des maîtrises; et c'est une réflexion que devraient faire encore aujourd'hui ceux qui en sont les plus entêtés, et qui les regardent comme utiles à leur négoce, tandis qu'elles sont vraiment dommageables à la nation. J'en appelle à l'expérience de nos voisins qui s'enrichissent par de meilleures voies,

en ouvrant à tout le monde la carrière des arts et du commerce.

Les cors et communautés, ne voient qu'avec jalousie le grand nombre des aspirans, et ils font, en conséquence, tout leur possible pour le diminuer. C'est pour cela qu'ils enflent perpétuellement les droits de réception, du moins pour ceux qui ne sont pas fils de maîtres. D'un autre côté, lorsque le ministère, en certains cas, annonce des maîtrises de nouvelle création, et pour un prix modique, ces cors, toujours conduits par l'esprit de monopole, aiment mieux les acquérir pour eux-mêmes sous des noms empruntés, et, par ce moyen, les éteindre à leur avantage, que de les voir passer à de bons sujets qui travailleraient en concurrence avec eux.

Mais ce que je trouve de plus étrange et de plus inique, c'est l'usage ou sont plusieurs communautés, a Paris, de priver une veuve de tout son droit, et de lui faire quitter sa fabrique et son commerce, lorsqu'elle épouse un homme qui n'est pas dans le cas de la maîtrise. Car enfin, sur quoi fondé, lui causer a elle et a ses enfans, un dommage si considérable, et qui ne doit être que la peine de quelque grand délit. Tout le crime qu'on lui reproche, et pour lequel on la punit avec tant de rigueur, c'est qu'elle prend, come on dit, un mari sans qualité. Mais, quelle police ou quelle loi, quelle puissance même sur la terre, peut gêner ainsi les inclinations des personnes libres, et empêcher des mariages

dailleurs honêtes et légitimes? De plus, ou est la justice de punir les enfans d'un premier lit, et qui sont fils de maitres, ou est, dis-je, la justice de les punir pour les secondes noces de leur mere?

Si l'on prétendait simplement qu'en épousant une veuve de maitre, l'homme, sans qualité, n'acquiert aucun droit pour lui-même, et qu'avenant la mort de sa femme, il doit cesser un négoce auquel il n'est pas admis par la communauté, a la bone heure, j'y trouverais moins a redire; mais qu'une veuve, qui a par elle-même la liberté du comerce tant qu'elle reste en viduité, que cette veuve remariée viéne a perdre son droit, et en quelque sorte celui de ses enfans, par la raison

seule que les statuts donent l'exclusion a son mari, c'est, je le dis hautement, l'injustice la plus criante, rien de plus opposé a ce que Dieu prescrit dans l'exode 22, 22, *Vidua et pupillo non nocebitis*. Il est visible, en effet, qu'un usage si déraisonnable, si contraire au droit naturel, tend a l'oppression de la veuve et de l'orphelin; et l'on sentira, si l'on y réfléchit, qu'il n'a pu s'établir qu'a la sourdine, sans avoir jamais été bien discuté ni bien approfondi.

Voila donc, sur les maitrises, une législature arbitraire, d'ou il emane de prétendus réglemens favorables a quelques-uns, et nuisibles au grand nombre. Mais, convient-il a de simples particuliers, sans autorité, sans lumie-
res

res et sans lettres, d'imposer un joug a leurs concitoyens, d'établir, pour leur utilité propre, des loix onéreuses a la société; et notre magistrature enfin, peut-elle approuver de tels attentats contre la liberté publique?

On parle beaucoup, depuis quelques anees, de favoriser la population, et sans doute que c'est l'intention du ministere: mais, sur cela maleureusement, nous somes en contradiction avec nous-mêmes, puisqu'il n'est rien en général de plus contraire au mariage, que d'assujétir les citoyens aux embarras des maitrises, et de gêner les veuves sur cet article au point de leur oter, en certains cas, toutes les ressources de leur négoce. Cette mauvaise politique réduit bien des
P

170 L'ÉCONOME
gens au célibat ; elle occasionne le vice et le désordre , et elle diminue nos véritables richesses.

En effet , come il est difficile de passer maître , et qu'il n'est guere possible , sans cela , de soutenir une fame et des enfans , bien des gens , qui sentent et qui craignent cet embarras , renoncent pour toujours au mariage , et s'abandonnent ensuite a la paresse et a la débauche. D'autres , effrayés des mêmes difficultés , pensent a chercher au loin de meilleures positions ; et , persuadés sur le bruit comun que les peïs étrangers sont plus favorables , ils y portent , come a l'envi , leur courage et leurs talens. Du reste , ce ne sont pas les disgraciés de la nature , les faibles ni les imbécilles qui songent a s'expatrier ; ce

POLITIQUE. 171
sont toujours les plus vigoureux et les plus entreprenans qui vont tenter fortune chez l'étranger , et qui vont quelquefois , dans la même vue , jusqu'aux extrémités de la terre. Ces emigrations , si deshonorantes pour notre police , et que différentes causes occasionnent tous les jours , ne peuvent qu'affaiblir sensiblement la puissance nationale ; et c'est pourquoi il est important de travailler a les prévenir. Un moyen pour cela des plus efficaces , ce serait d'attribuer des avantages solides a la société conjugale , de rendre , en un mot , les maîtrises gratuites ou peu couteuses aux gens mariés , tandis qu'on les vendrait fort cher aux célibataires , si l'on n'aimait encore mieux leur donner l'entière exclusion.

Quoiqu'il en soit, les maîtrises, je le répète, ne sont point une suite nécessaire d'une police exacte, elles ne servent proprement qu'à fomentier parmi nous, la division et le monopole; et il est aisé, sans ces pratiques, d'établir l'ordre et l'équité dans le comerce.

On peut former, dans nos bonnes villes, une chambre municipale, composée de cinq ou six échevins ayant un magistrat à leur tête, pour régler gratuitement tout ce qui concerne la police des arts et du négoce; de manière que ceux qui voudront fabriquer, ou vendre quelque marchandise ou quelque ouvrage, n'aient qu'à se présenter à cette chambre, déclarant à quoi ils veulent s'attacher, et donnant leur

nom et leur demeure pour que l'on puisse veiller sur eux par des visites juridiques, dont on fixera le nombre et la rétribution à l'avantage des surveillans.

À l'égard de la capacité requise pour exercer chaque profession en qualité de maître, il me semble qu'on devrait l'estimer en bloc, sans chicane et sans partialité, par le nombre des années d'exercice; je veux dire que quiconque prouverait, par exemple, huit ou dix ans de travail chez les maîtres serait censé pour lors, *ipso facto*, sans brevet, sans chédeuvre et sans examen raisonnablement au fait de son art ou négoce, et digne enfin de parvenir à la maîtrise aux conditions prescrites par sa majesté.

Qu'est-il nécessaire, en effet,

174 L'ÉCONOME
 d'assujétir les simples compagnons a de prétendus chédevres, et a mille autres formalités gênantes auxquelles on n'assujétit point les fils de maitres. On s'imagine, sans doute, que ceux-ci sont plus habiles, et cela devrait être naturellement; cependant l'expérience fait assez voir le contraire.

Un simple compagnon a toujours de grandes difficultés a vaincre pour s'établir dans une profession: il est comunément moins riche et moins protégé, moins a portée de s'arranger et de se faire connaître, cependant il est autant qu'un autre membre de la république, et il doit ressentir également la protection des loix. Il n'est donc pas juste d'aggraver le malheur de sa condition, ni de

POLITIQUE. 175
 rendre son établissement plus difficile et plus couteux; en un mot, d'assujétir un sujet faible et sans défense, a des cérémonies ruineuses dont on exemte ceux qui ont plus de facultés et de protection.

Dailleurs, est-il bien constant que les chédevres soient nécessaires pour la perfection des arts? Pour moi je ne le crois en aucune sorte; il ne faut comunément que de l'exactitude et de la probité pour bien faire; et heureusement ces bones qualités sont a la portée des plus médiocres sujets. J'ajoute qu'un home passablement au fait de sa profession, peut travailler avec fruit pour le public et pour sa famille, sans être en état de faire des prodiges de l'art. Vaut-il mieux dans ce cas-là,

qu'il demeure sans occupation ? A Dieu ne plaise, il travaillera utilement pour les petits et les médiocres, et pour lors, son ouvrage ne sera payé que sa juste valeur ; au lieu que ce même ouvrage devient souvent fort cher entre les mains des maîtres. Le grand ouvrier, l'homme de goût et de génie, sera bientôt connu par ses talens, et il les emploiera pour les riches, les curieux et les délicats : ainsi quelque facilité qu'on ait à recevoir des maîtres d'une capacité médiocre, on ne doit pas appréhender de manquer, au besoin, d'excellens artistes. Ce n'est pas la gêne des maîtrises qui les forme, c'est le goût de la nation, et le prix qu'on peut mettre aux beaux ouvrages.

On peut inférer de ces réflexions

qu'on ne dise pas que les maîtrises sont nécessaires pour assoir et pour faire payer la capitation, puisqu'enfin tout cela se fait également bien dans les villes où il n'y a que peu ou point de maîtrises. D'ailleurs on conserverait toujours les corps et communautés, tant pour y maintenir l'ordre et la police, que pour assoir les impositions publiques.

Mais je soutiens, d'un autre côté, que les maîtrises et réceptions, sur le pié qu'elles sont aujourd'hui, font éluder la capitation à bien des sujets qui la pai-

178 L'ÉCONOME

raient en tout autre cas. En effet, la difficulté de devenir maître forçant bien des gens, dans le commerce et dans les arts, à vieillir garçons de boutique, courtiers, compagnons, etc.; ces gens là, presque toujours isolés, errans et peu connus, esquivent assez facilement les impositions personnelles; au lieu que si les maîtrises étaient plus accessibles, il y aurait, en conséquence, beaucoup plus de maîtres, de gens établis pour les arts et pour le commerce, qui tous paieraient la capitation à l'avantage du public et du roi.

Un autre bien qu'on pourrait trouver dans les maîtrises sagement ordonnées, c'est qu'au lieu d'imposer aux aspirans des taxes considérables, qui fondent presque toujours entre les mains des

POLITIQUE. 179

chefs, et qui sont infructueuses au général, on pourrait, par de meilleures dispositions, procurer des ressources à tous les membres contre le désastre des faillites, je m'explique.

Un jeune marchand dépense à Paris, pour sa réception, circonstances et dépendances, environ deux mille frans, et cela, comme nous l'avons dit, en pure perte. Je voudrais qu'à la place, après l'examen de capacité que nous avons marqué, ou autre qu'on croirait préférable, on fit conter au candidat la somme de dix mille livres pour lui conférer le droit et le crédit de négociant, somme dont on lui paierait l'intérêt à quatre pour cent, tant qu'il voudrait faire le commerce. Cet argent serait placé aussitôt à cinq ou six

pour cent, chez des gens solvables et bien cautionnés d'ailleurs. Au moyen des dix mille livres, avancées par tout marchand, chacun aurait dans son corps un crédit de quarante mille frans à la caisse ou au bureau général, en sorte que ceux qui lui fourniraient des marchandises ou de l'argent, pourraient toujours assurer leur créance jusqu'à la somme de 40000 liv.

Au lieu qu'on marche aujourd'hui à tâtons et en tremblant dans les crédits du commerce, le nouveau règlement augmenterait la confiance, et par conséquent, la circulation. Il prévendrait encore la plupart des faillites, par la raison principale qu'on verrait beaucoup moins d'aventuriers s'introduire en des négoce pour les-

quels il faudrait alors du contant. Ce qui serait au reste un exclusif plus efficace, plus favorable aux anciennes familles et aux anciens instalés, que l'exigence actuelle des maîtrises qui n'opèrent d'autre effet dans le commerce que d'en arrêter les progrès.

Avec le surplus d'intérêt qu'aurait la caisse, quand elle ne placerait qu'à cinq pour cent, elle remplacerait les vides et les pertes qu'elle essuirait encore quelquefois; mais qui seraient pourtant assez rares, parce que le commerce, come on l'a dit, ne se ferait plus guere que par des gens qui auraient un fons et des ressources conues. Si cependant la caisse faisait quelque perte au-delà de ses produits, ce qui est difficile à croire, cette perte serait

182 L'ÉCONOME

supportée alors par le cors entier, suivant la taxe de capitulation imposée à chacun des membres. Cette contribution qui n'aurait peut-être pas lieu en vingt ans, deviendrait presque imperceptible aux particuliers, et elle empêcherait la ruine de tant d'honnêtes gens qu'une seule banqueroute écrase souvent aujourd'hui. Quand un homme voudrait quitter le commerce, on lui rendrait ses dix mille livres, pourvu qu'il eut satisfait les créanciers qui auraient assuré à la caisse.

Au surplus, ce qu'on dit ici sommairement, en faveur des marchands de la capitale, se pourrait pratiquer à proportion, pour tous les autres, et à proportion aussi pour les ouvriers. J'ajoute qu'on pourrait faire, à peu près, les mê-

POLITIQUE. 183

mes dispositions pour augmenter le crédit des notaires, et la sécurité du public à leur égard.

Quoiqu'il en soit, comme il est naturel d'employer les récompenses et les punitions pour intéresser chacun dans son état, à se rendre utile au public, ceux qui se seront distingués pendant quelques années par leur vigilance, leur droiture et leur habileté, pourront être gratifiés d'une sorte d'enseigne que la police leur accordera, comme un témoignage authentique de leur exactitude et de leur probité. Au contraire, si quelqu'un commet des malversations, ou des friponneries avérées, il sera condamné à l'amende, et obligé de souffrir, pendant quelque temps à sa porte, une enseigne de réprobation et d'infamie;

184 L'ÉCONOME
pratique beaucoup plus sage que
de murer sa boutique.

En un mot, on peut prendre
toutes sortes de précautions pour
que chacun remplisse les devoirs
de son état ; mais il faut laisser à
tous la liberté de bien faire : et
loin de fixer le nombre des sujets
qu'il doit y avoir dans les profes-
sions utiles, ce qui est absolu-
ment déraisonnable, à moins qu'on
ne fixe, en même tems, le nom-
bre des enfans qui doivent naître ;
il faut procurer des ressources à
tous les citoyens, pour employer
à propos leurs facultés et leurs
talens.

Il est à présumer qu'avec de
tels réglemens chacun voudra se
piquer d'honneur ; et que la police
sera mieux observée que jamais,
sans qu'il faille recourir à des
moyens

POLITIQUE. 185
moyens embarrassans, et qui sont
une source de divisions et de pro-
cès entre les différens corps des
arts et du comerce. Il résulte en-
core une autre utilité des précau-
tions qu'on a marquées, c'est que
l'on conaitrait aisément les gens
surs et capables à qui l'on pourrait
s'adresser, conaissance qui ne s'a-
cquiert aujourd'hui qu'après bien des
épreuves que l'on fait d'ordinaire à
ses dépens.

Pour répondre à ce que l'on dit
souvent contre la liberté des arts
et du comerce, savoir qu'il y au-
rait trop de monde dans chaque
profession ; il est visible qu'on ne
raisonnerait pas de la sorte, si l'on
voulait examiner la chose de près ;
car enfin, la liberté du comerce
ferait-elle quitter à chacun son
premier état pour en prendre un

un nouveau ? Non sans doute ; chacun demeurerait a sa place , et aucune profession ne serait surchargée , parce que toutes seraient également libres . A la vérité , bien des gens , a présent trop misérables pour aspirer aux maîtrises , se verraient tout a coup tirés de servitude , et pourraient travailler pour leur compte , en quoi il y aurait a gagner pour le public .

Mais , dit-on , ne sentez-vous pas qu'une infinité de sujets qui n'ont aucun état fixe , voyant la porte des arts et du négoce ouverte a tout le monde , s'y jetteraient bientôt en foule , et troubleraient ainsi l'harmonie qu'on y voit régner .

Plaisante objection ! Si l'entrée des arts et du comerce devenait

plus facile et plus libre , trop de gens , dit-on , profiteraient de la franchise . He ! ne serait-ce pas le plus grand bien que l'on put désirer ? Si ce n'est qu'on croie peut être qu'il vaut mieux subsister par quelque industrie vicieuse , ou croupir dans l'oisiveté , que de s'appliquer a quelque honête travail . En un mot , je ne comprends pas qu'on puisse hésiter pour ouvrir , a tous les sujets , la carrière du négoce et des arts ; puisqu'enfin il n'y a pas a délibérer , et qu'il est plus avantageux d'avoir bien des travailleurs et des comersans , dut-il s'en trouver quelques-uns de malhabiles , que de rendre l'oisiveté presque inévitable , et de former ainsi des faineans , des voleurs et des filoux .

Que le sort des homes est à plaindre ! Ils n'ont pas la plupart, en naissant, un point ou reposer la tête, pas le moindre espace dans l'immensité qui appartient à leurs parens, et dont il ne faille payer la location. Mais c'était trop peu que les riches et les grans eussent envahi les fons, les terres, les maisons, il fallait encore établir les maîtrises, il fallait interdire aux faibles, aux indéfendus, l'usage si naturel de leur industrie et de leurs bras.

L'arrangement que j'indique ici, produirait bientôt dans le royaume, un comerce plus vif et plus étendu. Les manufacturiers et les autres négocians s'y multiplieraient de toutes parts, et seraient plus en état qu'aujourd'hui de donner leurs marchandises à

un prix favorable ; sur tout si, pour complément de réforme, on supprimait au moins les trois quarts de nos fêtes, et qu'on rejetât sur la capitation générale le produit des entrees et des sorties qu'on fait payer aux marchandises et denrees, au moins celles qui se perçoivent dans l'intérieur du royaume, et de province à province.

On est quelquefois surpris que certaines nations donent presque tout à meilleur marché que les Français, mais ce n'est point un secret qu'elles aient privativement à nous. La véritable raison de ce phénomène moral et politique, c'est que le comerce est regardé, chez elles, comme la principale affaire de l'état, et qu'il y est plus protégé que parmi nous. Une

autre raison qui fait beaucoup ici, c'est que leurs douanes sont moins embarrassantes et moins ruineuses pour le comerce, au moins pour tout ce qui est de leur fabrique et de leur cru. Dailleurs, ces peuples comersans ne conaissent presque point l'exclusif des maîtrises ou des compagnies; ils conaissent encore moins nos fêtes, et c'est en quoi ils ont bien de l'avantage sur nous. Tout cela joint au bas intérêt de leur argent, a beaucoup d'economie et de simplicité dans leur maniere de vivre et de s'habiller, les met en etat de vendre a un prix modique, et de conserver chez eux la supériorité du comerce. Rien n'empêche que nous ne profitions de leur exemple, et que nous ne travaillions a les imiter; pour lors

nous irons bientôt de pair avec eux. Reurons dans notre sujet.

On soutient que la franchise générale des arts et du négoce, nuirait a ceux qui sont déjà maîtres, en ce que tout home pourrait alors travailler, fabriquer et vendre.

Sur cela il faut considérer, sans prévention, qu'il n'y aurait pas tant de nouveaux maîtres qu'on s' imagine. En effet, il y a mille difficultés pour comencer; on n'a pas d'abord des conaissances et des pratiques, et sur tout on n'a pas a point nommé, des fons suffisans pour se loger comodément, pour s'arranger, risquer, faire des avances, etc. Cependant tout cela est nécessaire, et c'est ce qui rendra ces établissemens toujours trop difficiles. Ainsi les anciens

maitres profiteraient encore longtemps de l'avantage qu'ils ont sur les nouveaux venus. Et au pis aller, la nation jouissant dans la suite, et jouissant également de la liberté du comerce, elle se verrait a peu près a cet égar, au point qu'elle etait il y a quelques siècles, au point que sont encore nos colonies et la plupart même des étrangers a qui la franchise des arts et du négoce procure come on sait, l'abondance et les richesses.

Au surplus, on peut concilier les intérêts des anciens et des nouveaux maitres, sans que personne ait sujet de se plaindre. Voici donc le tempérament que l'on pourrait prendre; c'est que pour laisser aux anciens maitres le tems de faire valoir leurs droits privés,

tifs, on n'acorderait la franchise des arts et du comerce, qu'a condition de péyer pour les maitrises et réceptions la moitié de ce que l'on débourse aujourdui, ce qui continuerait ainsi pendant le cours de vint ans; après quoi on ne pairait plus a perpétuité que le quart de ce qu'il en coute a présent; c'est-a-dire, qu'une maitrise ou réception, qui revient a douze cens livres, serait modifiée dabor a six cens frans, et au bout de vint ans, fixée pour toujours a trois cens livres; le tout sans repas et sans autre cérémonie. Les somes, péyables par les nouveaux maitres pendant l'espace de vint ans, seraient employées au profit des anciens, tant pour aquiter les dettes de leur communauté, que pour leur capitation

particulière ; et cela pour les dédomager d'autant. Mais dans la suite, les sommes qui viendraient des nouvelles réceptions, et qui seraient payées également par tous les sujets fis de maîtres et autres, les dettes des communautés une fois acquittées, seraient converties en octrois à l'avantage des habitans ; et non dissipées comme aujourd'hui, en tédéons, en pains bénis, en repas, en fréries, etc.

Au reste, je crois qu'en attendant la franchise dont il s'agit, on pourrait établir dès à présent, un marché franc dans les grandes villes ; marché qui se tiendrait quatre ou cinq fois par an, avec une entière liberté d'y apporter toutes marchandises non prohibées ; mais avec cette précaution essentielle de ne point assujétir les marchans

à se mettre dans certains bâtimens, certains enclos ou l'étalage et les loyers sont trop chers.

Outre l'inconvénient qu'ont les maîtrises de nuire à la population, comme on l'a démontré ci-devant, elles en ont un autre qui n'est guère moins considérable ; elles font que le public est beaucoup plus mal servi. Les maîtrises en effet, pouvant s'obtenir par faveur et par argent, et ne supposant essentiellement ni capacité ni droiture dans ceux qui les obtiennent, elles sont moins propres à distinguer le mérite, ou à établir la justice et l'ordre parmi les ouvriers et les négocians, qu'à perpétuer dans le commerce, l'ignorance et le monopole ; en ce qu'elles autorisent de mauvais sujets qui nous font payer ensuite, je ne dis pas

196 L'ÉCONOME
seulement les frais de leur réception, mais encore leurs négligences et leurs fautes.

D'ailleurs la plupart des maîtres employant nombre d'ouvriers, et n'ayant sur eux qu'une inspection générale et vague, leurs ouvrages sont rarement aussi parfaits qu'ils devraient l'être; suite d'autant plus nécessaire que ces ouvriers subalternes sont payés maigrement, et qu'ils ne sont pas fort intéressés à ménager des pratiques pour les maîtres, ne visant communément qu'à passer la journée, ou bien à expédier beaucoup d'ouvrage, s'ils sont comme l'on dit, à leurs pièces. Au lieu que s'il était permis de bien faire à quiconque en a le vouloir, plusieurs de ceux qui travaillent chez les maîtres travailleraient

POLITIQUE. 197
bientôt pour leur compte; et comme chaque artisan pour lors, serait moins chargé d'ouvrage, et qu'il voudrait s'assurer des pratiques, il arriverait infailliblement que tel qui se néglige aujourd'hui en travaillant pour les autres, deviendrait plus soigneux et plus attaché des qu'il travaillerait pour lui-même.

Enfin, le plus terrible inconvénient des maîtrises, c'est qu'elles sont la cause la plus ordinaire du grand nombre de fâneurs, de bandits, de voleurs que l'on voit de toutes parts, en ce qu'elles rendent l'entrée des arts et du négoce si difficile et si coûteuse, que bien des gens rebutés par ces premiers obstacles, s'éloignent pour toujours des professions utiles, et ne subsistent ordinairement dans

la suite que par la mendicité, la fausse monnaie, la contrebande, par les flouteries, les vols et les autres crimes. En effet, la plupart des malfaiteurs que l'on condanne aux galères, ou que l'on punit du dernier supplice, sont originaiement de pauvres orfelins, des soldats licenciés, des domestiques hors de place, ou tels autres sujets isolés, qui n'ayant pas été mis à des métiers solides, et qui trouvant des obstacles perpétuels à tout le bien qu'ils pourraient faire, se voient par-là come entraînés dans une suite affreuse de crimes et de maieurs.

Combien d'autres gens d'espèces différentes, hermites, soufleurs, charlatans, etc., combien d'aspirans à des professions inutiles et nuisibles, qui n'ont u-

d'autre vocation que la difficulté des arts et du comerce, et dont plusieurs sans biens et sans emploi ne sont que trop souvent réduits à chercher dans leur désespoir des ressources qu'ils ne trouvent point partout ailleurs?

Qu'on favorise le comerce, l'agriculture et tous les arts nécessaires; qu'on permette à tous les sujets de faire valoir leurs biens et leurs talens; qu'on apprenne des métiers à tous les soldats; qu'on occupe et qu'on instruisse les enfans des pauvres; qu'on fasse régner dans les hopitaux l'ordre, le travail et l'aisance; qu'on reçoive tous ceux qui s'y présenteront; enfin, qu'on renferme et qu'on corige tous les mandians valides, bientôt au lieu de vagabons et de voleurs si comuns de nos jours,

200 L'ECONOME POLITIQUE.

on ne verra plus que des homes laborieux, parce que les peuples trouvant a gagner leur vie, et pouvant eviter la misere par le travail, ne seront jamais réduits a des extrémités facheuses ou funestes.

Pauciores alantur otio, reddatur agricolatio, lanificium instauretur ut sit honestum negotium, quo se utiliter exercent otiosa ista turba, vel quos hactenus inopia fures fecit, vel qui nunc erronei aut otiosi sunt ministri, fures nimirum utriusque futuri. Lib. I EUTOPIAE.



L'ECONOME POLITIQUE.

NOUVELLES VUES SUR L'EDUCATION.

ON a établi de nos jours, en plusieurs villes du royaume, des ecoles gratuites pour le dessein. Cette institution peut devenir tres-utile, pourvu qu'on s'en tienne a ce qui est relatif aux batimens et aux manufactures; car tout le reste est futile et ne parait propre qu'a nous apauvrir. Mais il est un autre etablissement a faire, plus facile encore, également important

R v

pour le bien du négoce et pour l'avancement des jeunes gens de famille : je veux parler ici de l'écriture et du calcul.

La plupart des enfans, au dessus du peuple, sont apliqués a des exercices de latinité, histoire, poésie, etc. Quand ils sont nés avec du génie et qu'ils sont suivis avec soin, ils font ce qu'on appelle assez improprement de bones études ; et ils sortent enfin du collège vers l'age de 18 ou 20 ans. Au bout de cette carriere, il s'agit pour eux de prendre un nouveau genre de vie qui puisse les occuper utilement, pour l'etat et pour eux-mêmes. Mais le travail ordinaire des coléges n'embrassant point l'écriture et le calcul, et ces talens par conséquent y etant fort négligés, la plupart des etudians sont

obligés, a la fin de leur cours, de comencer un aprentissage dispendieux d'écriture et d'arithmétique ; aprentissage qu'on aurait du lier de bone heure, avec les autres études, come un préliminaire indispensable pour toute science, toute afaire et tout négoce.

Il serait donc a souhaiter qu'on fit un réglemeut dans le royaume, pour joindre aux exercices des coléges la pratique habituelle d'une bone écriture, et d'un calcul bien aprofondi, aplicable aux sciences et au comerce ; pratique infiniment supérieure a tout l'ergotage scolastique. Pour cela, il faudrait toutes les semaines en chaque classe, au moins une leçon d'un bon écrivain calculateur, toujours sous l'inspection des professeurs ordi-

naires. Il ferait a souhaiter aussi que ces professeurs, vraiment zélés pour l'avancement de la jeunesse, prissent a cœur ce nouveau genre d'instruction, et qu'ils fissent de leur côté, tout ce qui dépendrait d'eux pour en assurer le succès.

Il serait bon d'établir a même fin, des prix a distribuer tous les trois mois; et il en faudrait surtout pour la distribution solennelle qui se fait a la fin de l'année scolastique. On pourrait encore donner des places pour l'écriture, y compris l'ortographe, de même que pour les autres objets des études. Au surplus, une pratique journalière qui avancerait les écoliers sensiblement, ce serait d'exiger de bonne écriture en pinsons; douze lignes réglées, pour acou-

tumer les enfans a manier le compas et la règle; lignes au reste, proportionnées a l'habileté des sujets, seraient infiniment plus utiles que tant de barbouillages qu'on leur demande a présent. J'aimerais encore assez qu'au lieu d'apprendre des leçons, on les présentât bien écrites; et il serait surtout a désirer, dans les mêmes vues, qu'on ne précipitât jamais les dictées.

La pratique de l'écriture et de l'arithmétique est si importante par ses suites, qu'elle peut influer sur la fortune et sur les mœurs. Celui qui possède ces talens dès l'enfance, prend dès lors le goût du cabinet, et se familiarise davantage avec l'étude et la réflexion; il met plus d'ordre dans ses papiers, et dans toutes ses affaires; et en gé-

206 L'ÉCONOME
 néral, devenu plus laborieux et plus appliqué, il contracte un certain caractère de prudence et de raison qu'il n'aurait peut-être pas sans cela. Que d'avantages ces heureuses habitudes ne font-elles pas envisager pour le public et pour les particuliers! Je conclus que l'écriture et le calcul mériteraient l'encouragement de chaque ville, au point d'exciter sur cela, une constante emulation entre les enfans des concitoyens, ce qui est d'autant plus facile, que ces exercices sont à la portée de bien des gens qui en peuvent juger; outre qu'il n'y faut pas grande dépense ni grand attirail. Il en résulte que tel qui ne peut mordre au Latin, et qui en conséquence, est réputé faible et sans capacité, atraperait au moins de l'écriture et du calcul,

POLITIQUE. 207
 et se guérirait par-la de l'inertie habituelle qu'un enfant contracte d'ordinaire quand il ne réussit pas dans ses études. Ce serait encore de quoi consoler les parens des frais d'une education qui est si souvent infructueuse.

Quelle différence, au reste, entre un jeune homme qui n'a, pour fruit de dix années d'études, qu'une simple acquisition de latinité, qui ne le rend encore bon à rien, et un autre qui réunit à la même instruction, les précieux talens de l'écriture et du calcul, avec lesquels il est de mise à de bonnes affaires, avec lesquels il peut se répandre dans les peïs étrangers, et en rapporter des notions utiles à sa patrie.

Si l'on goûte ces propositions, il sera facile d'imaginer les règle-

208 L'ÉCONOME
 mens les plus efficaces pour l'avancement de nos écrivains calculateurs, lesquels avec un peu de soin et presque sans frais, se multiplieront encore plus que les amateurs du dessein; et qui ne contribueront pas moins au bien de l'économie nationale.

Second établissement à désirer dans les collèges, c'est qu'il y faudrait une bibliothèque proportionnée au besoin des étudiants. Est-il raisonnable, en effet, de réduire toute l'institution littéraire à la lecture de quelques livres classiques, qu'on ne voit encore que par lambeaux; et où l'on ne trouve après tout, que des lieux communs, et presque rien de relatif aux arts utiles et au commerce de la vie. Si l'on avait dans chaque collège, une bibliothèque choisie,

POLITIQUE. 209
 telle que je la suppose, rien de plus favorable pour les écoliers studieux, ils y passeraient volontiers et avec fruit, sous les yeux d'un maître éclairé, une bonne partie des récréations et des congés. Voilà donc une vue qui n'est pas à négliger, dans un tems où l'on travaille de toutes parts, à perfectionner le système de l'éducation.

Mais, si l'on veut faire en ce genre la du grand et du fructueux, en voici le vrai et peut être l'unique moyen, c'est d'épargner aux étudiants les embarras et les frais de l'ajustement et de la parure, en sorte qu'on les reconaisse dans la suite à certain air de gymnase et de simplicité qu'ils conserveront par état, pendant tout le cours des études. Il convien-

210 L'ÉCONOME
 draient donc que les gens de collège, disciples et maîtres, externes et pensionnaires, portassent une sorte de vêtement peu embarrassant, peu coûteux, d'espèces de redingotes ou de volans; qu'ils eussent sur la tête un bonnet décent, et garni d'un tour de cheveux pour toute frisure: bonnet du reste, qu'ils n'oteraient dans aucun cas, pas même à l'église, comme l'on n'ôte pas la perruque, non plus que le domino. Tel serait l'habit d'ordonnance de tous les gymnasiens, tant à la maison qu'au dehors: pour lors il ne faudrait ni poudre, ni papillotes. Que d'embarras épargnés tout d'un coup! Au surplus, ce genre d'habillement et de coiffure, tout à la fois comode et modeste, ne ferait pas sans agrément; et il sau-

POLITIQUE. 211
 verait du moins aux jeunes élèves et à ceux qui les dirigent, un tems considérable, et sur tout le tems si précieux du matin que les soins de l'ajustement et de la tête leur enlèvent à présent, au grand préjudice de nos études et de nos mœurs.

Non ponebat enim rumores ante salutem.

F I N.

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

PLUSIEURS calculs pour montrer qu'avec une légère épargne, placée annuellement pendant 20 ou 30 ans, les moindres particuliers peuvent s'assurer une

212 TABLE DES MATIERES.

fortune honête. *page 14 et suiv.*
 Moyens naturels et politiques
 pour perfectionner l'espèce hu-
 maine. *Page 109 et suiv.*
 Maitrises et réceptions des arts et
 du comerce. *Page 155 et suiv.*
 Nouvelles vues sur l'education.
Page 201 et suiv.

FAUTES A CORRIGER.

Page 67, *lig. 20*, lisez et l'on.
 p. 123, *dans l'alineea*, princapa-
 les, lisez principales.
 p. 177, *premiere lig.* etan, lisez
 etant.
 p. 188, *lig. 5*, apartiene leurs,
 lisez a leurs.
 p. 192, *lig. 10*, lisez et la plu-
 part même.